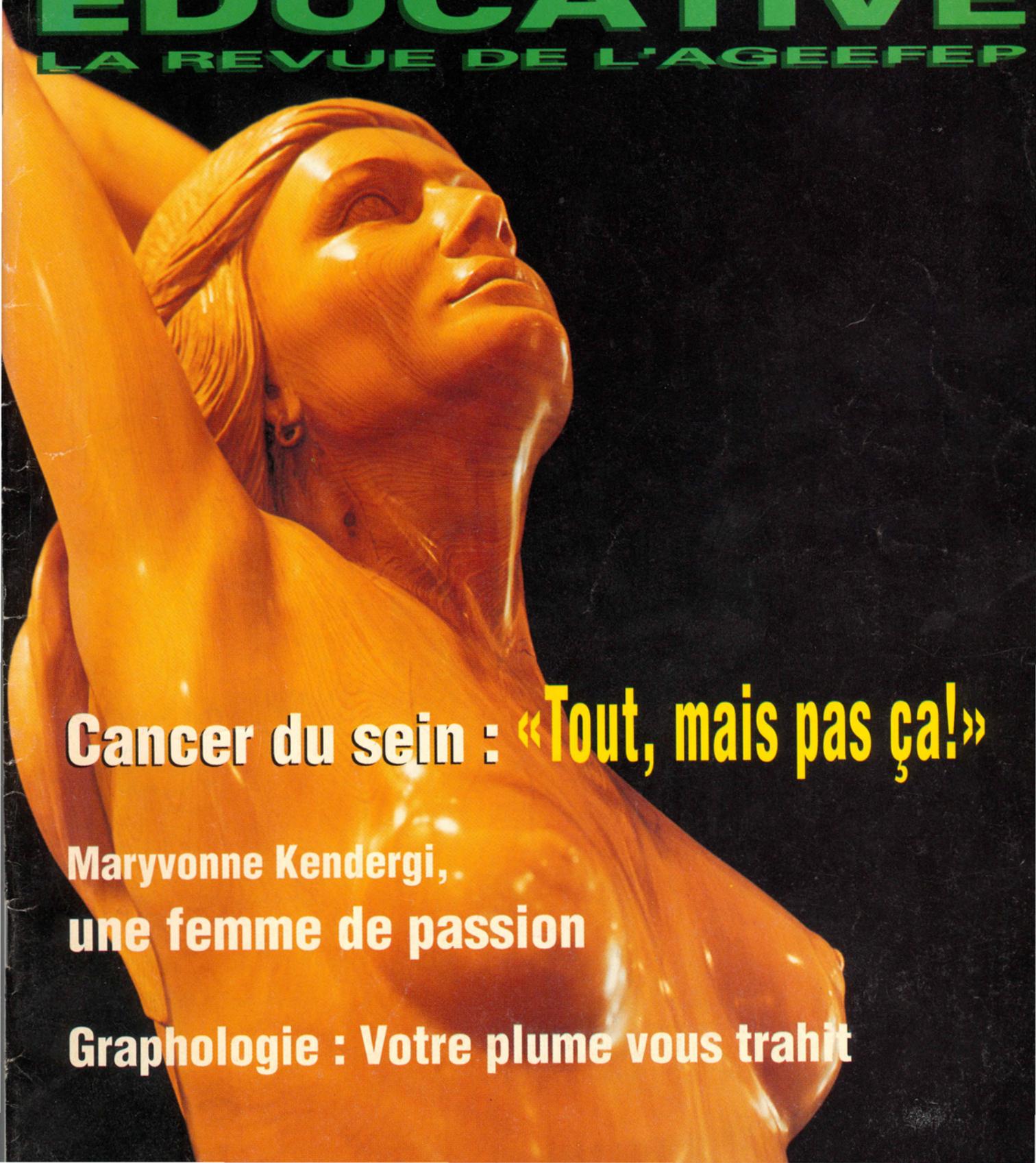


CITE

VOL. 8 NO 2 DÉCEMBRE 1992/JANVIER 1993

ÉDUCATIVE

LA REVUE DE L'AGEEFEP



Cancer du sein : «Tout, mais pas ça!»

**Maryvonne Kendergi,
une femme de passion**

Graphologie : Votre plume vous trahit



VOUS AVEZ DES DROITS!

Cher membre,

L'enseignement que vous recevez n'est pas conforme au plan de cours? Vous estimez avoir été victime d'une évaluation injuste? Vous êtes en butte aux tracasseries administratives de l'Université?

L'AGEEFEP dispose d'un service d'information et d'assistance aux étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente. Dans le cas de dossiers litigieux, le service reçoit les doléances du plaignant-e et l'assiste dans ses démarches auprès des autorités concernées.

Vous avez des droits, n'hésitez pas à les revendiquer! Composez le 842-3678.

L'AGEEFEP

«La cité éducative implique que puissent être mis à la disposition de chaque citoyen les moyens de s'instruire, de se former, de se cultiver à sa propre convenance.»

Edgar Faure, *Apprendre à être*

Cité éducative est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal. Elle est publiée quatre fois par année, en septembre, novembre, janvier et mars.

Directeur

Robert Martin

Rédacteur en chef

Claude Garon

**Direction artistique,
 graphisme et mise en pages**

Marcel Felteau

Administrateur

Denis Sylvain

Collaborateurs et collaboratrices

René Bouchard, André Giroux, Claire Harvey,
 Anne-Marie Larocque, Christine Larose,
 Jean-Claude Sabourin, Gilles Trudeau

Révision

Services d'édition Guy Connolly

Impression

Interweb (1981) inc.

Publicité

AGEEFEP

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0833-904X

Port payé à Montréal

Courrier de 2^e classe n° 8084

Les auteur-e-s des articles publiés dans *Cité éducative* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. L'édition générale, les titres et les sous-titres, les bas de vignettes et le choix des illustrations sont de la rédaction. Les textes et illustrations publiés dans *Cité éducative* peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

Comité de direction

Robert Martin, président

Denis Sylvain, secrétaire général

Ghislaine Chabot, vice-présidente aux affaires académiques

Yves Roy, vice-président aux affaires étudiantes

Laurent Spiriti, vice-président aux Services aux étudiants

Secrétariat

Louise Daigneault



Adresse postale :

C.P. 6128, Succ. A
 Montréal (Québec)
 H3C 3J7
 Tél. : (514) 842-3678

Sommaire

Éditorial	6
Pour un recteur qui aime l'éducation permanente	
Entrevue	8
Gabriel La Rocque, technologue de l'éducation	
Éducation à distance : le professeur est dans le manuel et au téléphone	12
Maryvonne Kendergi, une femme de passion	16
Cancer du sein : «Tout, mais pas ça!»	18
Quand les médias mentent et menacent la démocratie	22
Graphologie : les trahisons de votre plume	26
Les cégeps, qu'en pensent-ils?	28
Éthique : Jusqu'où peuvent aller les journalistes	30
Pas de blanc-seign pour l'école privée	32
L'AGEEFEP en bref	36



En page couverture, *L'inconnue*, une sculpture sur bois de M. Maurice Harvey, un artiste de Saint-Jean-Port-Joli. La photo est de René Bouchard.

LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

SERVICE DES SPORTS

Le Service des sports met à votre disposition une centaine d'activités différentes pour vous ainsi qu'une trentaine d'activités pour les jeunes durant le week-end. L'inscription aux activités dirigées se fait au début de chaque trimestre. Pour le trimestre d'hiver, l'inscription aura lieu le mercredi 6 janvier de 10 h à 13 h 30 et de 16 h 30 à 19 h pour les étudiants, les abonnés et les anciens inscrits au trimestre d'automne du programme pour les jeunes. Les non-abonnés et les nouveaux au programme pour les jeunes pourront s'inscrire le jeudi 7 janvier de 18 h à 19 h 30 et le lundi 18 janvier de 17 h 30 à 19 h. Si des places demeurent disponibles pour certaines activités, il sera possible de s'y inscrire à compter du 19 janvier et ce, du lundi au vendredi, entre 9 h et 19 h, au Service des sports (5^e étage du CEPSUM).

Horaire du CEPSUM

Du lundi au vendredi de 7 h à 23 h 30 ainsi que le samedi et le dimanche de 8 h 30 à 21 h.

Exceptions :

Noël :
- Du 24 au 26 décembre, le CEPSUM sera fermé.
- Du 27 au 30 décembre, le CEPSUM sera ouvert de 11 h 30 à 21 h 30.

Nouvel An : - Du 31 décembre au 2 janvier, le CEPSUM sera fermé.

Profitez du CEPSUM : La période du début de décembre jusqu'à la mi-janvier est plus tranquille au CEPSUM. Profitez-en pour venir vous y détendre ou encore invitez un ami pour y pratiquer l'un de nos nombreux sports de raquette.

Bain libre dans la période des fêtes : Venez faire un saut à la piscine pendant la période des fêtes. L'horaire du bain public est le suivant :
- Le dimanche 27 décembre de 14 h à 16 h
- Du lundi 28 au 30 décembre de 14 h à 15 h 15

Les frais de participation sont de 4 \$ pour les non-abonnés, et de 2 \$ pour les enfants et les aînés. L'entrée est gratuite pour les étudiants et les abonnés.

Information : 343-6150

SERVICE D'ORIENTATION ET DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

Le Service d'orientation et de consultation psychologique (SOCP) met à votre disposition, tout au long de l'année, des psychologues, des conseillers d'orientation et des conseillers en information scolaire et professionnelle (ISEP). Les conseillers d'orientation vous aident à préciser vos aptitudes, vos habiletés et vos intérêts dans le but de choisir un champ d'études ou une carrière alors que les conseillers en ISEP vous aident à établir un cheminement d'études en fonction de vos objectifs professionnels. Des ateliers de développement personnel, des ateliers gratuits sur le métier d'étudiant et des groupes d'orientation sont aussi offerts au cours de l'année scolaire. Le SOCP comprend également un Centre d'information scolaire et professionnelle (ISEP), où vous pourrez consulter les annuaires des universités canadiennes et étrangères, des documents et des bases de données sur les professions et les formations requises, sur les possibilités de travailler et d'étudier à l'étranger ainsi que de nombreux autres documents.

Les activités du SOCP sont annoncées régulièrement dans les journaux *Forum* et *Continuum* ainsi que dans le bulletin *Vies-à-vies*, publié cinq fois l'an par le SOCP.

Heures d'ouverture

Secrétariat : du lundi au jeudi, de 8 h à 18 h; le vendredi, de 9 h à 17 h. À noter que les consultations peuvent avoir lieu en soirée.

Centre d'ISEP : les lundis, jeudis et vendredis, de 9 h à 17 h; les mardis et mercredis, de 9 h à 20 h.

Pavillon des Services aux étudiants
2101, boul. Édouard-Montpetit, 3^e étage

343-6853 : Consultation psychologique et orientation (renseignements, rendez-vous et urgence)

343-7890 : Information scolaire et professionnelle

SERVICE DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Vous voulez vous détendre en regardant des films de qualité, en visitant des expositions, en écoutant des concerts, en assistant à des pièces de théâtre de répertoire ou d'avant-garde, en voyageant? Vous recherchez des appuis pour organiser une activité socio-culturelle qui vous tient à cœur et qui vous semble essentielle au développement de votre association ou de votre département? Vous rêvez de monter sur scène ou d'exposer vos œuvres pour mieux vous préparer à entrer sur le marché de l'art? Le Service des activités culturelles vous offre une foison de possibilités pour répondre à vos attentes.

À ne pas manquer pendant le trimestre d'hiver :

Du 25 janvier au 4 février : 2^e Rencontres interculturelles de l'U. de M.

Du 26 au 28 mars : Boston au printemps

Du 10 au 12 avril : Pâques à New York

SERVICE DE PASTORALE

Un choix d'activités pour ceux et celles qui veulent s'engager dans différents secteurs :

Devenir plus humain

- La prévention du suicide
- Le réveillon de Noël

Entre Dieu et ses créatures

- Eucharistie du dimanche
- Comité de liturgie

Dire sa foi

- Troupe de théâtre «Imaginar»

Formation-Réflexion-Partage-Échange

- Les mardis de la Maison Blanche
- Les soupers de la Maison Blanche
- Demain Mariage
- Couples en marche

Pour vous accueillir : Le centre étudiant La Maison Blanche

- Salle de rencontre, cuisine, bibliothèque, chapelle... 2765, chemin de la Côte Sainte-Catherine. Guy Lespinay : 341-4817.

Pour vous informer, le bulletin *La Navette*, distribué au début du mois sur le campus et disponible au secrétariat du service de pastorale, pavillon Marguerite-d'Youville, 2375, chemin de la Côte Sainte-Catherine, local 1093. Tél. : 343-6394.

BUREAU UNIVERSITAIRE DE L'EMPLOI

Le Bureau universitaire de l'emploi désire vous informer qu'un guide préparatoire à la recherche d'emploi est disponible à notre centre. Ce document a pour buts de vous permettre d'établir un plan d'action concret et d'actualiser vos objectifs professionnels par une recherche systématique d'emploi. Les différentes constituantes abordées dans ce guide seront : le profil personnel et professionnel; la rédaction du curriculum vitae et de la lettre de présentation; l'entrevue.

Adresse : 2101, boul Édouard-Montpetit, Bureau 200. Tél. : 343-6736

SERVICE DE SANTÉ

Signets Nutrition : La section Nutrition du Service de santé vient de produire une toute nouvelle série de neuf signets portant sur des problèmes alimentaires plus spécifiques à la communauté universitaire. Trois sujets d'intérêt ont été abordés : *Sport et alimentation* (disponible dès maintenant), *Poids-santé* (disponible en janvier 1993) et *Végétarisme* (disponible en mars 1993). On y trouve des informations pertinentes, des tableaux et des recettes. Vous pouvez vous les procurer dans les présentoirs prévus à cet effet au Service de santé, dans les résidences ainsi que dans les cafétérias et comptoirs-satellites de Sodexo. Empressez-vous de les consulter.

Campagne MTS-SIDA : Pour sa campagne de prévention MTS-SIDA 1992-1993, le Service de santé reprend son concours littéraire «Billets doux». Ce concours s'adresse à tous les étudiant-e-s de l'Université de Montréal, de la Polytechnique et des HEC (temps plein, temps partiel ou étudiant libre). Les étudiant-e-s doivent soumettre un texte original de 2 à 3 pages mettant en situation amoureuse un ou plusieurs personnages. Les formules d'inscription sont disponibles depuis la fin de novembre au Service de santé (bureaux 130 et 230), au Service des activités culturelles (C-2524) et au journal *Continuum* (pavillon Jean-Brillant).

ACCÈS-CAMPUS, le magazine des SAE, le lundi à 19 h 30, à CISM, 89,3 FM.

Mot de la rédaction

Un constat d'une franchise rafraîchissante

Claude Garon

Le document n'est pas tout à fait récent — il porte la date du 23 mars 1992 —; il n'a pas, à notre connaissance, connu une diffusion très spectaculaire et, à ce point de vue, il méritait certainement un meilleur sort. Intitulée *Proposition en vue d'une stratégie institutionnelle de communication*, la réflexion qu'a soumise au Conseil de l'Université la vice-rectrice aux affaires publiques constitue un exercice de lucidité tout à fait louable et, disons-le, un constat d'une franchise rafraîchissante.

Quelques-uns des problèmes évoqués ont particulièrement retenu notre attention, celui, par exemple, de la faible connaissance qu'a le public des contributions au savoir des professeur-e-s de l'U. de M., dont les travaux ne sont souvent diffusés que dans des publications scientifiques. D'ailleurs, lit-on dans le document, «il existe une perception relativement répandue dans le corps professoral selon laquelle la visibilité de ses activités reste faible et demande à être considérablement accrue, surtout si l'on compare cette visibilité à celle d'universités de création plus récente», une allusion évidente à l'UQAM.

Tout à fait exact! mon cher Watson. Hormis le fait que les «universités de création plus récente» sont probablement davantage engagées dans les services à la collectivité — celle-ci ne se limitant pas aux chambres de commerce —, et que leurs dirigeant-e-s semblent intervenir plus spontanément auprès du commun des mortels, le manque de visibilité des professeur-e-s de l'U. de M. peut certainement être surmonté sans déclencher les grandes manœuvres. Je dis cela sur la base d'un certain nombre de facteurs qui me semblent irrésistiblement positifs : *primo*, les journalistes sont toujours en quête d'information; *secundo*, à l'Université de Montréal, bon nombre de professeur-e-s ont vraisem-

blablement en main des informations substantielles et d'intérêt public; *tertio* — *Cité éducative* peut en témoigner —, les universitaires de haut vol sont généralement des gens charmants, qui quittent volontiers leur tour d'ivoire et qui éprouvent peut-être plus de plaisir qu'on ne le pense généralement à vulgariser leur savoir. Pour qu'ils parlent, il suffit au fond qu'un journaliste minimalement compétent leur pose des questions.

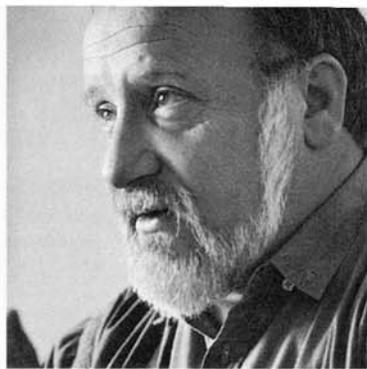
L'image «élitiste» dont souffre l'U. de M. apparaît beaucoup plus délicate. Encore là, laissons le diagnostic à la vice-rectrice : «Les autres universités mentionnent souvent une impression de condescendance de l'Université de Montréal à leur endroit. [...] Le discours sur l'excellence a, notamment, été perçu comme de la suffisance et a donné lieu au développement d'une certaine ironie face à ce que d'aucuns appellent le "complexe de l'excellence". Or, peu de choses sont aussi efficaces à diminuer les bonnes dispositions des partenaires à l'égard d'une institution que la proclamation de sa propre excellence et les plaisanteries ou, pire, le discrédit que cela peut déclencher.»

Pour avoir été au nombre de ces plaisantins qui ont raillé l'archi-cliché de l'excellence, je dois dire que l'Université a bien mérité cette ironie, elle qui a pu écrire dans son énoncé de mission qu'elle projette de devenir «la» grande université de recherche francophone au Québec, qui «revendique le privilège de former l'élite de la nation». Mais quoi! avec de tels propos, s'attendait-on aux applaudissements des autres universités, qu'on reléguait à la part congrue? Pour tout dire, en raison de son caractère prétentieux, le document *L'Université de Montréal vers l'an 2000* constitue un acte de communication raté. Et la solution à la prétention, c'est la modestie, pas une grosse campagne de pub!

L'évaluation de l'état des communications internes ne manque pas non plus de courage, en particulier à propos du journal *Forum*, dont il est dit : «Ainsi, la politique en vigueur à *Forum* vise à mettre en valeur les succès des professeurs de l'Université, chose essentielle. Les membres du personnel non enseignant et les étudiants peuvent cependant se sentir un peu négligés. Et cette politique a un défaut important pour la crédibilité d'un journal de campus : elle amène celui-ci à donner une vision partielle de la réalité. Le milieu universitaire est réfractaire, par nature, à une description tronquée de ce qu'il vit. Il apprécie de voir dans l'hebdomadaire à sa disposition des informations ou des débats sur ce qu'il perçoit comme les principaux problèmes auxquels il est confronté, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Université. Une politique d'information qui exclut les lettres à l'éditeur ou encore l'exposé de problèmes vécus sur le campus engendre forcément l'impression que l'information véhiculée ne reflète pas la réalité.»

Les relations publiques et l'information journalistique font certes appel aux mêmes techniques, mais elles se distinguent nettement par le point de vue, par l'approche de la réalité. *Forum*, qui relève du service des communications de l'Université, est incontestablement un média de relations publiques. Pourrait-il être meilleur qu'actuellement? Probablement. Vraiment journalistique? J'en doute. Ce n'est évidemment pas que les journalistes soient les «bons» et les relationnistes les «méchants»; cela tient tout simplement au fait que, dans une situation corsée, ambiguë ou conflictuelle, leurs rôles diffèrent : le journaliste a pour mission d'informer le public; le relationniste, de véhiculer une image positive de l'organisation à laquelle il appartient. Le résultat ne peut dès lors être de la même nature.

Pour un recteur qui aime l'éducation permanente



Depuis plusieurs mois, et pour quelques autres encore, l'Université de Montréal est engagée dans le processus de désignation d'un nouveau recteur. Dans notre précédent numéro, celui de septembre-octobre, un article rappelait que des dispositions de la Charte et des Statuts de l'Université interdisent explicitement l'«élection» de tout «officier» de l'établissement. Le recteur étant évidemment un officier, le successeur de M. Gilles Cloutier sera donc «nommé» par les 24 membres du Conseil de l'Université, le cénacle du pouvoir.

Ce même article rappelait aussi que la structure hiérarchique pyramidale du pouvoir à l'U. de M. constitue une récurrence dans la modernité d'une époque où l'ascendant des clercs s'exerçait tout autant dans le monde terrestre que dans les affaires célestes. L'université, est-il besoin de le rappeler, a totalement échappé à l'œil scrutateur de la Commission Parent, et cette omission pourrait peut-être expliquer la pérennité de bon nombre de pratiques archaïques définies dans la Charte et les Statuts de notre établissement.

Dans les lieux à forte tradition — on peut sans doute dire que l'U. de M. est de ceux-là —, les constitutions équivalent à peu près aux idoles tribales, qu'une troupe de prêtres farouches garde de toute profanation. Dans le passé, tous ceux qui, au nom de la démocratie et de la transparence, ont protesté contre la vétusté de la Charte et des Statuts de l'Université de Montréal se sont heurtés à un mur : leurs voix ont été englouties dans le silence comme l'énergie cosmique semble aspirée dans les trous noirs. Les choses étant ainsi, nous en resterons donc là sur cet aspect de la question, qui n'en est pas moins fondamental...

Cela dit, l'Université de Montréal n'est évidemment pas un goulag, et si l'on n'a pas le droit d'y élire qui que ce soit, il arrive qu'on consulte — parfois même beaucoup et longuement — avant de nom-

mer lesdits officiers. Dans le cas de la nomination du recteur, c'est l'Assemblée universitaire qui est consultée. La composition de cette assemblée est certes imparfaite au point de vue de la représentativité des composantes de la communauté universitaire; n'empêche qu'il s'agit tout de même de l'instance la «moins imparfaite», la plus représentative.

Dans la formule actuelle, les membres de l'Assemblée universitaire sont invités à désigner par ordre d'importance trois personnes, parmi une longue liste de candidat-e-s potentiels, qui leur semblent les plus aptes à aspirer au rectorat. Le résultat de cette consultation est évidemment transmis par la suite au Conseil de l'Université, à qui appartient la décision finale.

Le mécanisme étant fort simple et fort bref, on n'est visiblement pas ici en présence d'un cas où l'on consulte «beaucoup et longuement»! À tout le moins, les trois ou quatre candidat-e-s perçus comme les plus «rectorables» — permettez-nous ce néologisme — devraient être invités à l'Assemblée pour faire connaître leur vision de l'Université et les politiques qu'ils entendent appliquer. Des universitaires, on s'attend en effet à ce qu'ils fondent leurs jugements et leurs pratiques sur une réflexion articulée, «songée». ricanerait l'humoriste Claude Meunier. Or, le vote auquel ils participent à l'Assemblée universitaire relève davantage du concours de popularité. Les candidat-e-s n'ayant pas eu l'occasion de livrer leur substantifique moelle intellectuelle, chacun en est réduit à baser son choix sur la tête du candidat-e, sa réputation... ou ses propres intérêts. Excusez la tautologie, mais on a déjà vu philosophie plus philosophique!

Le recteur et l'éducation permanente

Dans les circonstances, à la lumière de son mandat fondamental de «défense et de promotion de l'éducation des adultes et

de l'éducation permanente», l'AGEEFEP en est réduite à faire brûler des lampions dans l'espoir que le prochain recteur manifeste quelque connaissance et intérêt à l'égard de l'éducation permanente.

Faut-il voir là le signe d'une évolution des mentalités chez les bonzes de l'administration universitaire? Au moment où nous écrivons ces lignes, nous venons d'entreprendre la lecture du plus récent avis du Conseil des universités, intitulé *Rapport sur les perspectives et les défis du premier cycle universitaire, Volet 1, Cheminements et spécialisation*. Entre autres, on y rappelle que les craquements qu'on observe partout dans notre système d'éducation se produisent aussi dans la formation continue universitaire, où le taux d'obtention des diplômes dans les programmes de certificats excède à peine 30 %.

Ce n'est évidemment pas la première fois que le Conseil des universités fait état de ce problème. Dans le passé, on avait toutefois l'impression que l'organisme tendait à en conclure qu'il fallait limiter l'accès des adultes à l'université, ce que nous avons toujours considéré comme une absurdité. Cette fois, nous avons cru noter dans l'étude du Conseil une certaine sympathie pour la clientèle de l'éducation permanente et une reconnaissance du simple bon sens : si tant d'adultes ne terminent pas leurs programmes d'études, c'est, entre autres motifs, parce que ceux-ci sont mal adaptés à leurs besoins.

Pour revenir à nos moutons et nos...lampions, nous souhaitons que tout recteur d'université pense de cette façon : qu'il soit empathique envers l'éducation permanente, qu'il y croie et, pourquoi pas, qu'il l'aime.

Robert Martin

Le président,
Robert Martin

SODEXHO

Services alimentaires de l'Université de Montréal

Au menu

Entrées

Comptoirs satellites

- ✦ Pavillon Principal, U-1 et E-3
- ✦ Pavillon 3200 Jean-Brillant
- ✦ Pavillon Marie-Victorin
- ✦ Cepsium

Plats principaux

- ✦ Cafétéria des Sciences sociales
(3200, Jean-Brillant, 2^e étage)
- ✦ Bistro
(3200, Jean-Brillant, rez-de-chaussée)
- ✦ Restaurant le Cercle
(3200, Jean-Brillant, 2^e étage)
- ✦ Resto-Pub
(Pavillon J.A.-De-Sève)

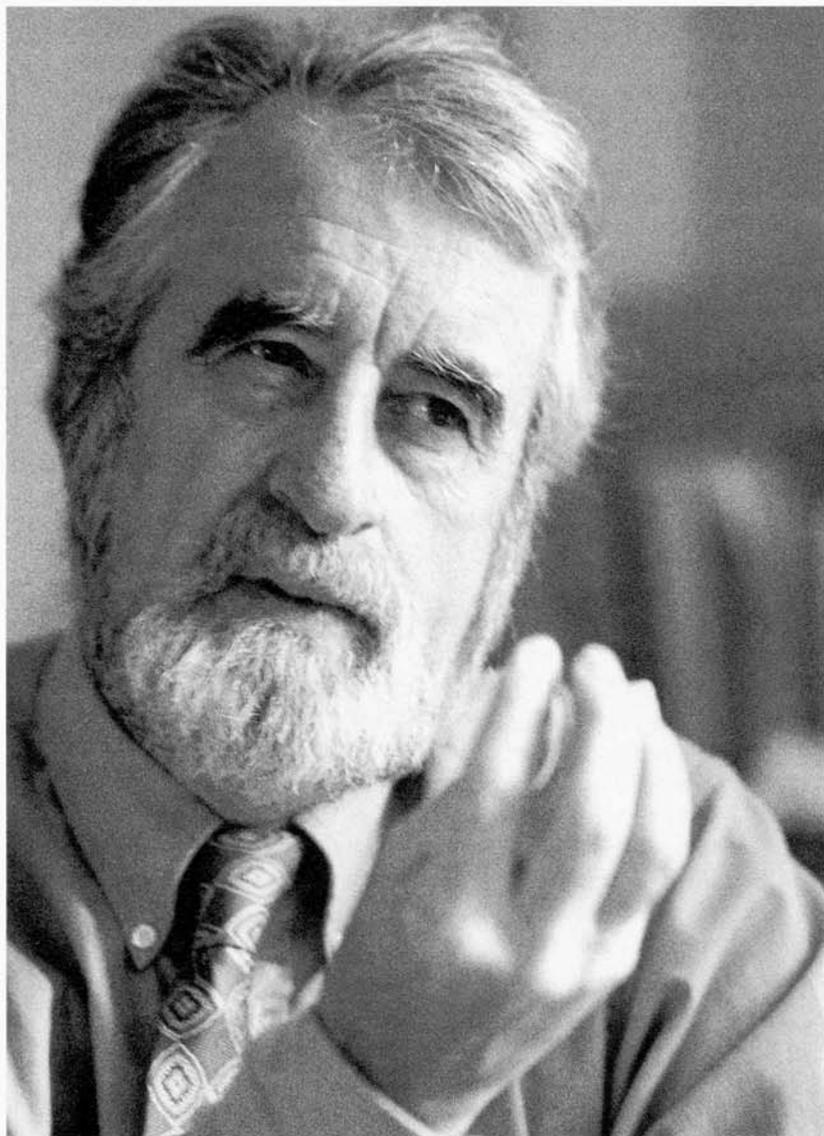
*Au plaisir
de vous servir*

Desserts

- ✦ Tarif préférentiel pour réceptions étudiantes
- ✦ Service de livraison



Gabriel La Rocque



Parce qu'elle se trouve au cœur de l'évolution sociale, l'éducation suscite un discours inépuisable et, quand l'école va mal, la nostalgie du passé devient irrésistible. Le ministère de l'Éducation ne vient-il pas, par exemple, de ramener en classe la bonne vieille dictée? D'autres ont cependant une vision plus globale des problèmes, plus globale et surtout davantage centrée sur l'avenir. Tel est le cas de M. Gabriel La Rocque, éminent professeur au Département de technologie éducative de l'Université de Montréal. Son diagnostic est sévère : l'école est inefficace parce que trop bavarde et ignorante de la nature même de la connaissance! Enseignant de carrière, docteur de la Sorbonne, premier doyen de la Faculté des

sciences de l'éducation de l'U. de M. au moment de sa création, fondateur du Laboratoire sur la télévision et l'enfant, expert international dont on a retenu les services au Mexique, au Portugal, en Argentine, en France, dans plusieurs pays d'Afrique et même en Chine, M. La Rocque poursuit depuis plus de 30 ans une réflexion sur l'éducation qui inspire ses étudiant-e-s et ses pairs. L'entrevue a été réalisée au début d'octobre par René Bouchard et Claude Garon.

Cité éducative : Si je vous présente comme un technologue de l'éducation, la plupart des gens penseront que vous êtes un ingénieur en informatique ou encore un diplômé de l'Institut Teccart, en somme une sorte de technicien de l'audiovisuel ou de l'informatique. Ce n'est pourtant pas de cela qu'il s'agit.

Gabriel La Rocque : Le terme «technologie éducative» est un peu barbare en ce sens qu'il induit en erreur, car il évoque le monde des machines comme vous l'avez dit. La technologie éducative est effectivement née avec les technologies audiovisuelles, mais elle s'est centrée très rapidement sur le langage de ces médias. Les images donnent-elles un résultat différent des mots? Comment se structurent les messages et les objets du discours à travers d'autres supports que le verbal? C'est là le genre de questions qu'a posées la technologie éducative; c'est un domaine qui est encore largement inconnu et qui marque une rupture par rapport à la tradition de l'école. On sait peu de choses sur le monde du non-verbal; pourtant, chacun d'entre nous accomplit chaque jour un grand nombre de gestes, mais personne n'est capable d'expliquer comment et pourquoi il les utilise : tout cela se passe dans l'inconscient.

C.É. : En général, n'associe-t-on pas justement la popularité de la télévision chez les jeunes au déclin de leur compétence en écriture?

G.L. : La télévision est associée au loisir, dans le sens de quelque chose qui n'est pas sérieux et, en effet, on dit volontiers qu'elle est responsable de la faible connaissance de l'orthographe, ce qui n'est évidemment pas le cas. Il faut cependant savoir que Platon, à son époque, avait dit sensiblement la même chose à propos de l'écriture, dont il craignait qu'elle détruise la pensée. L'école croit à la primauté absolue du verbal; pour elle, c'est même là l'essentiel. Or, l'essentiel en éducation consiste plutôt à apprendre à penser, à regarder, à observer, à noter. La langue est un instrument parmi d'autres, et notre imaginaire dépasse la langue. La

technologie éducative cherche à introduire dans la pédagogie d'autres formes de discours et de préoccupations, elle s'intéresse aux diverses dimensions de la fabrication des messages, elle travaille à la mise en forme de messages porteurs de sens et elle s'interroge sur la nature de la communication éducative.

C.É. : De là, si j'ai bien compris vos textes, l'importance de ce qu'on appelle, dans la langue savante, l'épistémologie de la connaissance.

G.L. : Je me suis beaucoup intéressé ces dernières années aux théories de la communication de l'école de Palo Alto. Elles soulèvent des points de vue très importants quant à notre appréhension du réel. Entre autres, il semble que notre vision du monde se construise par images, par métaphores, et qu'on ne connaisse le réel que par fragments; les mots, le langage nous donnent l'illusion que nous vivons selon une vision cohérente du monde. Or, les mots eux-mêmes ne sont que des fragments. La linguistique moderne a bien montré qu'aucun mot ne correspond à la réalité qu'il décrit, car la valeur du signifiant ne couvre pas la réalité de ce qu'il connote ou dénote. La personne qui utilise le langage a l'impression qu'elle emploie un outil complet, ce qui est faux. Un des problèmes réside dans le fait que les enseignants ne fondent leur travail sur aucune théorie épistémologique, ils ignorent comment la connaissance se développe, comment se structurent les connaissances. Pas étonnant qu'ils ne provoquent pas leurs élèves, car ils croient faussement que leur rôle consiste à transmettre une connaissance stable et tout à fait cohérente. La connaissance, ce n'est pas ça; elle tient plutôt dans la maîtrise des relations entre les choses, et le développement de la connaissance s'effectue par le rejet des mises en relation antérieures.

C.É. : Les idées que vous avancez là sont tout de même connues depuis un certain nombre d'années. N'est-il pas extraordinaire qu'un étudiant d'aujourd'hui en formation des maîtres puisse effectuer toutes ses études sans

être sensibilisé à cette dimension épistémologique?

G.L. : Il s'agit là d'un phénomène constant dans l'application des connaissances nouvelles. Prenons l'exemple de Pasteur, qui a fait des découvertes fondamentales sur les microbes et les maladies infectieuses vers le milieu du XIXe siècle. Pourtant, 50 ans plus tard, au début de notre siècle, il se trouvait encore des chirurgiens qui ne croyaient pas à l'importance de stériliser leurs instruments. Les nouvelles idées provoquent toujours une certaine résistance, elles mettent du temps à s'imposer.

C.É. : Vous vous intéressez en particulier à l'utilisation des médias de masse à des fins d'éducation.

G.L. : J'ai agi comme consultant pour un projet de radio scolaire interactive en Guinée, qui est parrainé par le Programme des Nations-Unies pour le développement. À raison de 150 émissions par année, et à l'aide d'une documentation écrite, l'objectif consiste à donner en deux ans l'essentiel de la formation primaire à des enfants qui n'ont pas accès à l'école, faute d'enseignants et de classes. Des expériences similaires ont été réalisées avec succès ailleurs dans le monde auprès d'enfants défavorisés qui ne suivaient le cours qu'une fois terminée leur journée de travail. Ils ont pourtant obtenu des résultats aussi bons que ceux qui passaient toute la journée à l'école.

C.É. : Comment expliquez-vous cela?

G.L. : L'école n'est pas efficace, car elle ne porte pas sur l'essentiel. Dans une classe, l'enseignant improvise et travaille de façon approximative. Prenons l'exemple du cours magistral. Il s'agit toujours d'un discours ouvert, délirant pourrait-on dire, qui se déroule comme un rêve. L'enseignant ne peut tout contrôler, car il doit intervenir cinq ou six heures par jour, jour après jour, et il est très difficile d'être cohérent aussi longtemps et aussi souvent. Par contre, la médiatisation d'un cours oblige à une économie du temps. Je dis-

pose de tant de minutes pour atteindre tel objectif; c'est forcément plus structuré. On ne prévoit que l'essentiel et ce qu'il faut de répétition pour assurer l'assimilation du contenu. Dans la classe, parce qu'il dispose de beaucoup de temps, l'enseignant en perd sur des trivialités. Même à l'université, un cours de 45 heures pourrait souvent être ramené à 15 heures. Ce n'est pas en étirant ou en multipliant les explications que l'on fera pénétrer l'étudiant dans le savoir. Il faudrait qu'on explique moins et qu'on laisse plus de temps pour «interpréter» et pour «faire» des choses.

C.É. : Est-ce bien ce que vous appelez le modèle «épistémique», que vous opposez au modèle «rhétorique»?

G.L. : C'est exact. Dans l'enseignement traditionnel, l'enseignant produit un discours qui a pour fonction de persuader l'élève, de le séduire : en somme, il joue essentiellement sur la rhétorique. Le modèle épistémique, lui, s'intéresse à la façon dont l'élève acquiert le savoir : est-ce à travers le discours du maître ou à partir de ses propres interrogations? Dans le modèle rhétorique, l'enseignant répond lui-même aux questions qu'il pose; dans l'autre modèle, ce sont les élèves qui cherchent eux-mêmes les réponses. À l'université, notamment, qui est le lieu par excellence de la production du savoir, ça n'a pas de sens que les professeurs parlent aussi longtemps. Encore une fois, il y a derrière cette pratique la vieille idée que le professeur est le maître, le dépositaire du savoir. À ce propos, nous aurions sans doute intérêt à méditer sur cette anecdote tirée de la philosophie zen. À un disciple qui lui demandait : «Que dois-je faire si je rencontre Bouddha?», le maître répondit : «Tue-le!»

C.É. : Le modèle rhétorique est si profondément ancré qu'il n'est sans doute pas facile de le remplacer.

G.L. : Bien sûr, car les élèves autant que les professeurs font partie de ce système. Ainsi, les élèves sont mal à l'aise quand ils ne se trouvent pas en présence d'un savoir palpable, d'un

«objet» précis. Je me souviens entre autres d'avoir animé un séminaire qui s'adressait à des professeurs d'université sur le thème de la communication en classe. Plusieurs ont été offusqués lorsque je leur ai annoncé que je n'avais pas de plan de cours et que je n'avais pas l'intention de leur indiquer comment nous procéderions. «Mais vous allez nous manipuler!» m'a dit l'un d'eux. «Bien sûr que je vais vous manipuler, lui ai-je répondu, car tout discours est une manipulation; la seule différence, c'est que je vous le dis!» Le plan de cours constitue fondamentalement une manipulation, car si on ne le réfute pas dès le départ, on est enfermé dans une certaine logique pour les 45 heures suivantes. Une autre fois, dans un cours d'informatique qui réunissait également des enseignants, j'ai indiqué que je n'avais pas l'intention d'effectuer des exposés. Je leur ai expliqué que la documentation contenait toutes les informations nécessaires pour comprendre ce logiciel et que, comme enseignants, ils étaient tout à fait capables d'assimiler le contenu par eux-mêmes. Déjà là, le mécontentement grondait. Quand, en plus, ils se sont informés de la façon dont ils seraient notés et que je leur ai dit qu'on verrait la chose plus tard parce que ça n'avait pas d'importance, ç'a été le tollé! Voilà qui démontre la difficulté de s'arracher au conformisme. Et je vous rappelle qu'il s'agissait là d'enseignants de carrière.

C.É. : Comment voyez-vous l'avenir de l'éducation?

G.L. : L'école n'a pas tellement évolué depuis le début du siècle. Si on demandait aujourd'hui à un architecte de construire une école, le résultat ressemblerait beaucoup à ce qu'on connaît : un immeuble avec des classes où l'on met des élèves ensemble. En principe, on pourrait très bien concevoir une école bâtie autour de la bibliothèque, par exemple, qui deviendrait un lieu de diffusion et de production du savoir et que l'élève ne fréquenterait que sporadiquement. C'est cependant impossible en raison des liens étroits qui unissent l'école et l'organisation du travail. L'école, c'est

aussi une garderie, car les enfants sont embarrassants pendant le jour et il faut bien qu'il existe un lieu où ils se trouvent en sécurité pendant que les parents travaillent. Toutefois, le monde du travail change rapidement, et de plus en plus de gens sont appelés à travailler à la maison. Il n'est donc pas impossible qu'un jour les enfants restent aussi à la maison, qu'ils aillent eux-mêmes chercher le savoir à partir d'un ordinateur, qu'ils effectuent leurs travaux et qu'ils les envoient par modem. L'école subsisterait tout de même, mais comme lieu d'activités diverses, de rassemblement occasionnel et de socialisation.

C.É. : Dans le cas de l'éducation des adultes, de l'éducation permanente, ne devrait-on pas miser sur l'enseignement à distance?

G.L. : L'enseignement à distance systématique n'est pas du tout impensable. L'université et l'école ont toutefois cette mentalité ecclésiastique qu'elles possèdent le savoir et qu'elles seules peuvent le transmettre. Ceux qui ne viennent pas les consulter sont excommuniés. Malgré soi, on est dans des chapelles, des chapelles disciplinaires je veux dire. Si on n'est pas géographe, on ne peut enseigner la géographie; si on a appris ailleurs qu'à l'école, on n'est pas autorisé à tenir un discours : c'est tout à fait aberrant. On croit encore que, pour connaître une discipline, il faut suivre tel cheminement et que tout cheminement parallèle est inexistant. Les établissements et les enseignants fonctionnent selon une théorie de l'apprentissage très formelle : on ne sait que ce qui a été enseigné. Tout ce qui est à côté est douteux, et les établissements refusent d'y mettre un sceau d'authenticité, ce qui est navrant, car il est indéniable qu'on apprend toutes sortes de choses de toutes sortes de façons. Par leur attitude, les enseignants et les établissements empêchent le développement : leurs pratiques constituent une sorte de rite initiatique qui permet l'entrée dans la tribu disciplinaire. Tout cela, bien sûr, ne procède pas d'une mauvaise volonté, c'est tout simplement inconscient.

Les ateliers Métier d'étudiant

Votre méthode de travail est-elle efficace?

Faites-vous partie de ceux et celles qui recopient leurs notes de cours une fois rendus à la maison? Est-il dans vos habitudes d'enregistrer vos cours sur magnétophone? Dix minutes avant l'examen, avez-vous encore le nez dans vos livres pour réviser la matière? Si vous répondez «oui» à l'une ou l'autre de ces questions — et il y en a plusieurs autres aussi pertinentes —, vous auriez intérêt à vous présenter à l'atelier Métier d'étudiant, car il existe de fortes chances que vous ayez contracté de mauvaises habitudes d'étude, qui entravent votre efficacité.

Dispensés depuis environ cinq ans par le Service d'orientation et de consultation psychologique (SOCP) de l'Université de Montréal, les ateliers Métier d'étudiant répondent visiblement à un besoin, selon le responsable, M. Christian Bégin. À preuve, autour de 1 000 étudiant-e-s s'y présentent chaque année et, pour environ le tiers d'entre eux, il s'agit d'adultes qui sont retournés aux études et qui sentent le besoin de rafraîchir leur méthode de travail intellectuel.

À raison d'une heure chacun, sept thèmes sont abordés au cours de ces ateliers : la prise de notes, la gestion du temps, la préparation aux examens, la mémorisation, le stress et les examens, l'attention et la concentration ainsi que la production de travaux écrits. Sur chacun de ces aspects, la plupart d'entre nous utilisent un certain nombre de recettes personnelles, dont ils ignorent cependant le degré d'efficacité. À l'aide d'exemples concrets, M. Bégin s'attache à dépister les conduites nuisibles qui, souvent, empoisonnent la vie des étudiant-e-s et les empêchent de réaliser leur plein potentiel. «Le but de l'exercice est d'augmenter l'efficacité des étudiant-e-s; nous insistons d'ailleurs plus sur cette notion d'efficacité que sur celle de performance», précise M. Bégin.

Pour revenir à nos exemples du début, recopier des notes de cours constitue une perte de temps s'il s'agit d'une activité machinale ne comportant aucune

réflexion sur la matière. Il est ainsi nettement préférable de comparer ses notes de cours avec celles d'un condisciple, de commenter ses propres notes ou alors d'en tirer les mots clés qui favorisent le travail de synthèse. Ceux et celles qui enregistrent leurs cours ont également de fortes chances de perdre leur temps, car il leur manque alors tout l'aspect fondamental de la communication non verbale, entre autres les références que fait le professeur-e à des informations inscrites au tableau. Quant aux gens qui étudient jusqu'aux toutes dernières minutes précédant le début de l'examen, ils

risquent tout simplement de perturber leur mémoire à long terme, qui abrite la substance de la matière.

Fait à noter, les ateliers Métier d'étudiant sont dispensés gratuitement, et chaque session d'information est reprise trois fois dans la même semaine : le mardi, de 11 h 30 à 12 h 30 et de 17 h 30 à 18 h 30 au Pavillon Jean-Brillant ainsi que le jeudi, de 11 h 30 à 12 h 30, au Pavillon Marie-Victorin. On n'a qu'à s'y présenter sans autre formalité. Si vous souhaitez en savoir davantage, vous pouvez communiquer avec le SOCP au numéro 343-6853.

DESTINATION CEP SUM

Imagine l'ambiance...



Activités pour tous et pour tous les goûts

Un personnel des plus qualifiés

Un centre de massothérapie

Ouvert 7 jours par semaine (sauf exceptions)

DEMANDEZ NOS PROGRAMMES
☎ 343-6150

 Université de Montréal
Services aux étudiants
Service des sports

Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal

L'éducation à distance ou l'éducation à la carte

Rares sont ceux qui n'ont jamais entendu parler des cours par correspondance. Toutefois, combien d'entre nous y associent la populaire série télévisée du début des années quatre-vingt, *Octo-Puce*, ou encore la formation offerte il y a quelques années dans un grand quotidien montréalais, *Le cours de mon argent*? La Direction des cours par correspondance, aujourd'hui appelée Direction de la formation à distance, en est le maître d'œuvre, et il ne s'agit pas de sa seule initiative, loin de là!

Christine Larose

Le Conseil supérieur de l'éducation donne la définition suivante de l'éducation à distance : «Une démarche d'apprentissage assistée qui permet à l'étudiant d'accéder à des sources médiatisées de savoirs sans l'intervention classique d'un professeur dans un espace et un temps déterminés, mais avec le soutien d'un réseau de ressources humaines et techniques d'encadrement!.»

Apprendre chez soi, à son rythme, sans contraintes d'horaires ou de déplacements, voilà l'essence de la formation à distance! L'originalité de ce mode de forma-

tion réside dans sa souplesse, sa flexibilité et sa capacité de s'adapter aux besoins des personnes. Il s'ajuste à l'étudiant-e, à son expérience de vie et de travail, à ses objectifs et sa disponibilité. La personne a ainsi du pouvoir sur sa formation, sur son rythme et ses moyens d'apprentissage. Elle peut étudier ce qu'elle veut, quand elle le veut, où elle le veut.

La formation à distance comporte cependant des exigences particulières pour l'étudiant-e : une bonne motivation, mais aussi la capacité de s'organiser et de travailler seul. Elle convient donc parti-

culièrement aux personnes autonomes et disciplinées qui n'ont pas besoin d'être encadrées d'une façon formelle.

LA CLIENTÈLE

Plusieurs raisons amènent les gens à la Direction de la formation à distance : obtenir un diplôme d'études secondaires ou les préalables requis pour entrer au cégep; acquérir une compétence professionnelle de niveau secondaire, par exemple celle de pompier volontaire, mais aussi étudier pour le plaisir comme en témoigne le succès

des cours d'éducation populaire.

La clientèle, dispersée sur l'ensemble du territoire québécois, provient autant des villes que des régions périphériques; elle se répartit d'ailleurs au prorata de la population de chacune des régions. Elle se compose à parts égales d'hommes et de femmes, dont la majorité sont âgés de 25 à 35 ans; les deux tiers d'entre eux sont actifs sur le marché du travail. L'âge minimal d'admission est de 16 ans et, outre la flexibilité, nombre de personnes optent pour les cours à distance parce que la formation

convoitée n'est pas offerte à proximité de leur résidence.

LA PÉDAGOGIE

Comment apprend-on à distance? Professeur-e-s et étudiant-e-s communiquent principalement par l'imprimé et l'enseignement se fait à partir de matériel d'apprentissage individualisé. Le professeur-e est pour ainsi dire dans le manuel en ce sens que ce dernier est rédigé sous forme de dialogues et qu'il comporte des exercices auto-correcteurs, des suggestions de lectures complémentaires, etc. L'étudiant-e dispose d'un délai maximal de un an pour terminer un cours.

L'étudiant-e a en outre accès à des services d'accueil, de conseil, d'aide pédagogique et d'évaluation formative. Il est intéressant de noter qu'environ le tiers des étudiant-e-s n'utilisent que le matériel d'apprentissage alors que les deux tiers recourent en outre aux services d'évaluation formative et de reconnaissance des acquis.

Un tiers de la clientèle fait appel au service de tutorat par téléphone. Dès le départ, on assigne d'office un professeur-e à chaque étudiant-e. Le tuteur doit répondre aux interrogations de l'étudiant-e et corriger ses devoirs et travaux. Son rôle est cependant appelé à se modifier dans un proche avenir, cette modification se traduisant par une intervention plus active, par exemple en exerçant une action préventive auprès des étudiant-e-s.

S'inscrivant carrément dans les objectifs du ministère de l'Éducation, la Direction de la formation à distance constitue une voie pour pallier le décrochage. Ainsi, on s'attache cette année à accentuer le suivi auprès des étudiant-e-s afin d'accroître le taux de réussite, qui se situe

présentement à environ 50 %, une performance comparable à celle des services d'éducation des adultes des commissions scolaires. Cela laisse tout de même 25 % d'abandons et 25 % d'inscriptions sans suite.

L'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Aux véhicules traditionnels des cours par correspondance, l'imprimé et la poste, la Direction de la formation à distance a ajouté au fil des ans le téléphone, les cassettes audio et vidéo, les trousseaux de laboratoire, la télévision et l'informatique.

L'utilisation pédagogique de l'ordinateur est particulièrement intéressante. On a d'abord utilisé cet outil pour corriger les devoirs grâce à un programme qui compare les réponses de l'étudiant-e à une grille de bonnes réponses; il est dès lors facile de calculer sa note. En plus de fournir la bonne réponse, l'ordinateur la commente. Ce procédé est utilisé dans 31 des quelque 200 cours offerts et il est appelé à s'étendre.

Ce n'est pas tout, car l'informatique soutient directement l'apprentissage. Les réponses aux devoirs sont en effet soumises à une grille de diagnostic qui fournit à l'étudiant-e des explications complémentaires, des exercices et des conseils pour compléter son apprentissage. L'exemple du cours «Du français sans fautes» est à cet égard éloquent. Grâce à un court test, l'ordinateur fournit une évaluation des connaissances de l'étudiant-e et, à partir de ce diagnostic est produit le matériel d'apprentissage de l'étudiant-e. L'enseignement est divisé en une série de «boucles» d'apprentissage, qui comportent un certain nombre de «capsules». Chacune des

boucles se termine par un test qui permet une nouvelle évaluation des progrès et des difficultés de l'étudiant-e. La boucle suivante tiendra compte de ces particularités. Il n'y a donc pas deux étudiant-e-s qui suivent exactement le même cours, et c'est là l'essence de la formation sur mesure, de la formation individualisée. Notons également que l'étudiant-e n'a pas besoin de disposer d'un ordinateur puisqu'il travaille à partir de la documentation écrite.

Derrière ces innovations, il y a une équipe de concepteurs pédagogiques et d'informaticiens qui ont divisé l'enseignement en capsules et créé les outils d'évaluation ainsi que les grilles de diagnostic. Il s'agit évidemment d'un travail complexe, car il fallait organiser toute l'information et prévoir toutes les difficultés.

UN ESSOR FULGURANT

Depuis une dizaine d'années, l'enseignement à distance est de plus en plus populaire et ce, dans tous les établissements qui offrent de tels cours. À la Direction de la formation à distance, il n'est pas exagéré de parler d'essor fulgurant : de 1982 à 1991, les inscriptions sont passées de 6 700 à 70 000.

Cette progression est liée à la diversité et à la qualité des cours offerts, environ 200 au total, qui relèvent autant de la formation générale que de la formation professionnelle et de l'éducation populaire. En formation générale, les cours sont concentrés en français, anglais, mathématiques, sciences humaines, sciences pures, culture et arts, alors que ceux de formation professionnelle portent principalement sur la mécanique, l'électrotechnique, le bâtiment, la santé et les soins à la

personne, l'administration, le commerce et le secrétariat.

Dans le passé, les cours de la Direction de la formation à distance avaient toujours été conçus et réalisés pour la population d'expression française. Il y a quelques années, on a offert des cours aux Québécois anglophones. On en compte 18 présentement, principalement en anglais, mathématiques, électricité, électronique et sténographie.

La forte croissance de la demande est aussi due aux nouvelles technologies de communication, qui permettent d'augmenter de beaucoup la portée et l'efficacité de la formation à distance. La Direction de la formation à distance se tient à la fine pointe des technologies télé-éducatives, sans parler d'une entrée remarquable dans le domaine télévisuel grâce à des émissions éducatives comme *Octo-Puce* et *Octo-Giciel*. De plus, après avoir réalisé «Du français sans fautes», la Direction de la formation à distance travaille à créer un deuxième cours, «Du français bien écrit», qui mettra cette fois l'accent sur la rédaction.

Globalement, la Direction de la formation à distance permet aux personnes de s'ajuster à l'évolution des connaissances de base nécessaires à l'accomplissement d'un métier, d'une technique, d'une activité et même d'un loisir. Elle cherche aussi à donner une formation qui répond aux besoins d'accomplissement de chaque personne : se réaliser, utiliser toutes ses capacités et ses talents, et développer sa créativité.

1. Conseil supérieur de l'éducation, *La formation à distance dans le système d'éducation : un modèle à développer*, Québec, 1988, p. 8.

Ce n'est pas né de la dernière pluie

L'Office des cours par correspondance a été créé en 1946 par le Département de l'instruction publique. On voulait ainsi répondre à une demande d'ouvriers qualifiés que les services de formation, encore rares à l'époque, ne pouvaient satisfaire. Cette raison d'être a persisté jusqu'au milieu des années soixante puisque la très grande majorité des adultes n'avaient pratiquement que ce moyen pour se qualifier davantage ou poursuivre leur formation.

Depuis plus de 40 ans, cet organisme a évolué en s'adaptant aux changements administratifs et sociaux. C'est ainsi que, à la suite de la création du ministère de l'Éducation, l'Office est rattaché à la Direction générale de l'éducation permanente en 1966 sous le nom de Service des cours par correspondance. Il est intégré, six ans plus tard, au Service général des moyens d'enseignement avec un mandat particulier pour les programmes d'études conduisant à l'obtention du diplôme d'études secondaires. Au début des années quatre-vingt, il couvre les programmes de niveau collégial, en particulier ceux du secteur de l'agriculture.

En 1989, la Direction des cours par correspondance est transformée en Direction de la formation à distance, un organisme péripublic autonome financé partiellement par le ministère de l'Éducation. Le Fonds de la formation à distance est alors créé et il se finance par ses propres revenus.

Enfin, l'an dernier, la Direction de la formation à

distance s'est dessaisie des cours de niveau collégial, qui ont été pris en charge par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et le cégep de Rosemont. À cet effet, on a créé le Centre collégial de formation à distance. La Direction de la formation à distance se concentre donc au secondaire alors que, à l'université, cette responsabilité échoit principalement à la Télé-Université de l'Université du Québec. Au Québec, la formation à distance existe donc à tous les ordres d'enseignement.

UN MANDAT TRÈS LARGE

Depuis sa création, la Direction de la formation à

distance a toujours été une organisation dispensatrice de formation générale et professionnelle à distance. Elle a donc pour mandat de contribuer à la formation de base des Québécois en leur offrant un programme complet d'études secondaires. Elle doit aussi répondre à tout autre besoin particulier de formation de la société québécoise. On pense ici aux cours d'éducation populaire, qui sont des cours non crédités destinés au grand public tels que Le bénévolat : un guide pratique et Du français sans fautes.

La formation à distance peut sembler constituer un système éducatif à part, qui

poursuit des objectifs différents de l'ensemble du système d'éducation. En réalité, la formation à distance représente une voie éducative complémentaire en continuité avec la formation en établissement, dont elle partage les objectifs et le mandat. Elle est essentielle à une partie de la population qui a besoin de services d'éducation à la carte, adaptés à des contraintes diverses de distance, de disponibilité et d'horaire. La formation à distance est donc une source de dynamisme et de souplesse pour le système d'éducation.

Service des
activités
culturelles

84 ATELIERS 10 CHAMPS D'INTÉRÊT

Photo – Musique – Cinéma – Théâtre – Danse –
Arts plastiques – Développement personnel –
Mieux-vivre – Français – Communication

Pâques à **NEW YORK**
BOSTON au printemps

INSCRIPTIONS

du 18 au 22 janvier de 9 h 30 à 20 h

En personne :

Pavillon J.A. DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit
2^e étage, local C-2521/C-2524
(argent comptant ou cartes de crédit)

Par téléphone :

343-6524
(cartes de crédit, sauf pour les étudiants)

Une fougue créatrice!

Demandez notre programme : **343-6524**

Ils et elles vous représentent!

Dans une organisation complexe comme l'Université de Montréal, une association étudiante qui vise l'efficacité doit multiplier ses ramifications. Au fil des ans, l'AGEEFEP a su relever le défi d'être présente partout où se jouent les intérêts des étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente. La liste ci-dessous en témoigne : tous ces gens, qui sont comme vous des étudiant-e-s de la FEP, travaillent à améliorer vos conditions de vie et d'étude. Vous remarquerez qu'un certain nombre de postes sont vacants. À vous de les combler! Pour en savoir davantage, composez le 842-3678 si vous habitez la région montréalaise et le 1-800-563-3678 si vous êtes de l'extérieur.

Les instances de l'Université de Montréal

Conseil représentant les étudiants :	M. Robert Martin
Assemblée universitaire :	M. Jacques Boyer M. Denis Sylvain
Commission des études :	M. Robert Martin
Sous-commission du premier cycle :	M ^{me} Ghislaine Chabot
Conseil de Faculté :	M. Jacques Boyer M ^{me} Ghislaine Chabot M. Robert Martin
Comité conjoint FEP-AGEEFEP :	M. Jacques Boyer M ^{me} Ghislaine Chabot M. Robert Martin

Les conseils de programme

Famille Communication et intervention

Animation :	M ^{me} Dominique Bélanger M. Daniel Bernier M. Patrick English (un poste vacant) M. Denis Mailloux M ^{me} Gilberte C. Scali M. Michel Therrien (un poste vacant) M. Stéphane Landry M. Jérôme Mujanayi-Kabala M ^{me} Sylvie Peyramaure M. Omar Sene M. Patrice Cormier M ^{me} Sophie De Corwin (deux postes vacants) M ^{me} Christiane Fabiani (trois postes vacants)
Créativité :	M. Nelson Archambeault M. Marc David M ^{me} Carole Gamache M. Ange Langlois M ^{me} Dominique Bélanger M. Gilles Brière M ^{me} Julie Genest M. Pierre Ménard
Criminologie :	
Information et journalisme :	
Intervention multiethnique :	
Publicité :	
Relations publiques:	

Famille Travail

Droit :	M. Jean Deneault M ^{me} Nathalie Durand M ^{me} Denise Montminy M. Richard St-Germain M. François X. Nzi Iyo Nsenga M ^{me} Manon Perreault (deux postes vacants)
Ergonomie :	M ^{me} Francine Benoit M ^{me} Lise Boyer M. Paul Campeau M. Pierre-Paul Vandal M ^{me} Sylvie Charbonneau M ^{me} Suzanne Jean M. Jean-Marie Lessard M. Paul Rousseau M. Claude Charland M. Jean-Pierre Dion M. Maurice Gohier M. Carol Grégoire
Gestion des services de santé :	
Relations industrielles :	
Santé et sécurité du travail :	

Famille Santé

Études de l'environnement :	M. Richard Guèvremont (trois postes vacants)
Gérontologie	M ^{me} Lise Caya M ^{me} Murielle Giroux (deux postes vacants)

Famille Santé (suite)

Introduction aux biotechnologies :	M. Claude Beausoleil M. Pierre Messier (deux postes vacants)
Santé mentale : fondement, pratique, intervention :	M. Henri-Charles Baudot M. Bernard Bélanger M. Yves Roy (un poste vacant) M. Michel Geoffrion M. Roger LaRoche M ^{me} Manon Perreault (un poste vacant) M ^{me} Aline Azran M. Gilles Bélanger M ^{me} Claude Chaloub M. Claude Renaud
Toxicologie éco-industrielle :	
Toxicomanies :	

Famille Langues et culture

Études individualisées :	M ^{me} Ghislaine Chabot M. Denis Sylvain (deux postes vacants)
Recherche documentaire et rédaction française :	M ^{me} Carmen Salaber (trois postes vacants) M ^{me} Françoise Blanchette M ^{me} Lucille Gendron M ^{me} Carole Veilleux (un poste vacant)
Traduction :	

Les affaires étudiantes

FEUQ :	M. Robert Martin M. Yves Roy M. Denis Sylvain M. Maurice Gohier M ^{me} Céline Lambert M. Robert Martin M. Yves Roy M. Denis Sylvain M. Robert Martin M. Yves Roy M. Robert Martin M. Denis Sylvain M. Denis Sylvain M ^{me} Lucille Gendron M ^{me} Céline Lambert M ^{me} Hélène Lemire M. Robert Martin M. Yves Roy M. Laurent Spiriti M. Denis Sylvain M. Michel Therrien
FAEUQEP :	
ICEA :	
IQCE :	
ACDEAULF :	
MEEQ :	

Les services aux étudiants

Comité des initiatives étudiantes :	M. Denis Sylvain
Comité de gestion du service des sports :	M ^{me} Aline Azran
Comité de gestion du service de santé :	M. Carlos Cabral
Comité de gestion du service de pastorale :	M. Laurent Spiriti
Comité de gestion du service d'animation culturelle :	Vacant
Comité de gestion des services socio-économiques :	M. Laurent Deguire
Comité de gestion du service d'orientation et de consultation psychologique :	M. Denis Grimard

Critique musicale avertie, M^{me} Maryvonne Kendergi a enseigné à l'école de musique de l'Université de Montréal pendant 15 ans, de 1966 à 1981. Reconnue internationalement pour sa contribution au rayonnement de la musique contemporaine au Canada et à l'étranger, elle poursuit actuellement, à l'âge de 77 ans, sa carrière de communicatrice à la radio FM de Radio-Canada.

Maryvonne Kendergi :

*une femme
de passion*

Anne-Marie Larocque

Son nez plutôt aiguisé lui donne un profil grec; ses yeux larges sont animés d'une flamme intérieure vivace, un sourire narquois éclaire le regard. M^{me} Kendergi dégage l'image d'une femme d'action et de passion, une image qui correspond à la réalité puisqu'elle est une leader de son époque.

Dès que vous la rencontrez, elle se met à parler avec enthousiasme des musiciens de chez nous et des nombreux événements culturels du Québec. Les grands noms de la musique contemporaine côtoient ceux des arts visuels et de la danse contemporaine. Elle en parle à un tel point qu'elle en oublie de parler d'elle-même. Sa passion et son amour de la musique captent l'attention de son interlocuteur; très rapidement, elle vous convie à une fête.

Cette artiste est une femme entièrement engagée dans son milieu. Membre fondatrice de la Société de musique contemporaine du Québec, elle en a assumé la présidence de 1972 à 1982. Elle a aussi été présidente de

l'Association pour la recherche en musique au Québec (ARMuQ) et membre du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal. Le 16 juin dernier, l'Université McGill lui a décerné un doctorat honoris causa en musique.

Cette dame énergique et simple compte parmi les pionnières du Québec en ayant instauré en 1967 les premiers cours universitaires au Canada sur l'histoire de la musique canadienne et québécoise. Figure de marque de la musique contemporaine, elle ne se définit pourtant pas comme une pionnière, pas plus qu'elle ne se voit comme une «éducatrice musicale». Malgré qu'elle ait consacré 20 ans à l'enseignement de la musique et obtenu des diplômes des universités européennes les plus renommées, elle souffre d'une allergie à l'académisme; elle se dit de surcroît rébarbative à la discipline.

Pour elle, en effet, la discipline ne convient pas à la musique contemporaine, qui est d'abord une question

d'amour, de passion. Elle reconnaît toutefois l'importance de la rigueur, celle qui permet aux musiciens de se développer, tout comme elle estime qu'une formation classique importe pour porter un regard juste et critique sur la musique contemporaine. Ce qui l'anime, toutefois, c'est l'amour du public et des grands compositeurs et interprètes de tous les pays. «J'ai un tempérament conducteur, confie-t-elle, je suis avant tout une communicatrice.» Elle cite l'adage chinois utilisé par son modèle et professeuse, Mme Nadia Boulanger : «La musique est ce qui unifie.»

Maryvonne Kendergi a rempli son rôle de tout premier plan dans la promotion et la diffusion de la musique contemporaine en servant d'intermédiaire entre des compositeurs et interprètes de tous les pays et le public de la radio de Radio-Canada. C'est en 1956 que M. Marc Thibeault, à l'époque réalisateur à la radio de Radio-Canada, l'a mise sur cette piste en lui disant : «Je vous

demande de faire ce pour quoi vous êtes faite, j'en suis persuadé : la radio.»

En 1969, elle anime Musialogues à la radio FM de Radio-Canada, une émission mettant en vedette des compositeurs et interprètes de tous les pays. Par ces entretiens radiophoniques, qu'elle anime toujours, elle fait connaître au public québécois des grands musiciens comme Schaeffer, Jean Papineau-Couture, Zénakis, Gilles Tremblay et Gilles Vigneault, pour n'en nommer que quelques-uns.

Aujourd'hui, dans son appartement de la Côte-des-Neiges, juste en face de la montagne et de l'Université de Montréal, elle conserve avec fierté les copies des 1 000 émissions de radio qu'elle a enregistréées. Sur certaines des nombreuses boîtes jonchant le plancher, on peut apercevoir quelques cassettes d'un compositeur québécois qu'elle affectionne particulièrement : «Gilles Tremblay, m'informe-t-elle, se fera connaître par le public montréalais et simultanément

par le public de 30 pays d'Europe par la diffusion à Radio-Canada FM, le 12 octobre, de Wampum symphonique, l'œuvre qui clôturera les fêtes du 350e anniversaire de Montréal.»

Voyageuse, Maryvonne Kendergi parcourt encore régulièrement l'Europe pour y rencontrer les grands noms

d'honneur du Festival des musiques, organisé par le Chic Resto-pop dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

C'est qu'elle se souvient de la pauvreté et de la misère. Arménienne d'origine, née en Turquie en 1915, Maryvonne Kendergi et sa famille échappent au premier génocide de

musulman à l'école du Louvre et un diplôme supérieur d'histoire de l'art à l'Institut d'art et d'archéologie de Paris.

À l'École normale supérieure de musique de Paris, Maryvonne Kendergi rencontrera celle qui, selon elle, devait marquer toute sa carrière : Mme Nadia

ment que, depuis qu'ils ont entendu mes émissions de radio, ils ont appris à aimer la musique. Tout récemment, c'est avec grande joie que, à une exposition célébrant le dixième anniversaire de la galerie Palardy à Montréal, j'ai rencontré trois personnes qui m'ont dit avoir commencé à connaître et à apprécier la musique classique en m'écoutant à la radio. À mon âge, de telles rencontres me font toujours plaisir.»

C'est avec passion, verve et détermination qu'elle parle du Québec, de son avenir, de sa culture, de sa langue et de l'importance que l'on y reste fidèle. «Je remercie le Canada, je remercie le Québec; c'est



de la musique. Mais c'est toujours avec plaisir qu'elle revient à Montréal y saluer ses voisins de l'immeuble qu'elle habite depuis 26 ans. Elle est très attachée au Québec et aux gens d'ici. «Je suis québécoise à

150 %, et je dois au Québec ma carrière, avoue-t-elle. De plus, je serai toujours prête à défendre la langue et la culture du Québec.» Quand elle parle de Vigneault, de Ferland ou de Plamondon, on entend son amour pour la culture québécoise et ses grands porte-parole. Elle avoue avoir grandement apprécié l'œuvre lyrique de Luc Plamondon, Starmania, et avoir été très fière de communiquer son plaisir et sa bonne critique à M. Plamondon. «Depuis ce temps, signale-t-elle, nous nous reconnaissons.»

Artiste, animatrice, communicatrice, Mme Kendergi prend également le temps de s'engager dans les organisations communautaires. Active au sein d'ATD Quart-monde, elle a aussi, l'été dernier, assumé la coprésidence

ce siècle. Elle grandit en Syrie, pays à l'époque placé sous mandat français, dans une famille pauvre qui évite de justesse la déportation. À l'adolescence, elle s'intéresse au piano et demande à sa mère de l'inscrire à une école de musique. «J'avais demandé à mes parents de me faire étudier la musique, car je croyais qu'elle constitue un élément de communication», raconte-t-elle. C'est ainsi qu'elle amorce sa formation musicale à l'École normale supérieure de musique de Paris, où elle obtiendra sa licence de pianiste de concert. Elle ajoutera à son bagage une formation universitaire en arts et lettres, incluant entre autres une formation de licence ès lettres à la Sorbonne, une formation en peinture moderne et art

Boulangier, professeure émérite de musicologie. Elle aura été un modèle tant par sa démarche éthique rigoureuse que par sa passion de la musique. Dans ses cours, Mme Boulangier invitait les plus grands maîtres de la musique, Stravinsky par exemple. Plusieurs années plus tard, l'élève rencontrera elle aussi les grands noms de la musique, d'abord comme concertiste, ensuite comme animatrice de radio.

«Quand je pense à la communication avec le public, je ne pense pas uniquement au public spécialisé, même si ces gens ont souvent appris des choses en m'écoutant; je pense au public en général. Des gens qui, en me rencontrant dans une exposition, une conférence ou un concert, me disent simple-

vraiment le Québec qui m'a permis de faire de ma carrière ce qu'elle est maintenant. Je suis québécoise parce que j'ai choisi de l'être.» Elle considère le Québec comme très riche dans les arts contemporains, car, depuis les années soixante, il est caractérisé par une culture ouverte, où il y a une réelle liberté d'expression. «Le Québec est un lieu privilégié pour la musique contemporaine et l'art contemporain, clame-t-elle. J'aurais eu beaucoup de mal à supporter la mentalité parisienne prétentieuse.»

Quant à l'avenir de la nation québécoise, Mme Kendergi considère que «notre meilleure arme, notre plus grande force sera de garder confiance en ce que nous sommes, quel qu'ait été le résultat du référendum».

Cancer du sein : «Tout mais pas ça!»

Au moment où le ministre Côté lance sa réforme de la santé, le problème du cancer du sein est loin d'être résolu au Québec. À preuve, c'est une femme sur neuf qui sera atteinte de cette maladie si aucune autre mesure n'est mise en œuvre. D'un strict point de vue économique, une mammographie coûte environ 55 \$ à l'État; le coût d'un cancer jusqu'au... décès peut atteindre 100 000 \$. Et on ne tient pas compte des effets dévastateurs sur la famille et le conjoint. Dire que le gouvernement se demandait encore tout récemment s'il devait continuer à assurer tous les types de mammographies...

Gilles Trudeau

NUMÉRO DEUX DE LA MORT

Le cancer du sein constitue la deuxième cause de mortalité chez les femmes. Voilà qui donne à réfléchir. Selon la D^e Lamothe-Guay, du Centre d'oncologie de l'hôpital Notre-Dame, à peine 25 % des femmes à risque au Québec se soumettraient à une mammographie, un examen radiographique sans danger puisqu'il n'expose la patiente qu'à trois rads, un taux d'irradiation ridiculement bas si on le compare à l'effet possiblement salvateur d'une mammographie. Au

moment où une tumeur de un centimètre est décelée, elle comporte déjà un milliard de cellules. La progression étant exponentielle, cette même tumeur comptera deux milliards de cellules après 100 jours et peut-être même des métastases.

Alors qu'on en dénombre cinq en Ontario, il n'existe au Québec aucun véritable centre de détection du cancer du sein voué au dépistage précoce et systématique de cette maladie dans les centres urbains et les régions.

À PARTIR DE 40 ANS

La D^e Lamothe-Guay recommande la mammographie à partir de 40 ans au lieu de 50 ans comme le veut la pratique actuelle. «Avant 35 ans, explique-t-elle, le risque de cancer du sein est faible. En outre, à partir de cet âge, la glande mammaire se prête mieux à l'investigation car, en vieillissant, le sein devient moins opaque à la radiographie. Ce que nous espérons, c'est pouvoir détecter des tumeurs de plus en plus petites et le faire de plus en plus précocement, ce qui facilite

le traitement.» Elle ajoute : «Nous rencontrons souvent des cancers chez des femmes jeunes qui ont retardé leur première grossesse.»

Dans ce dernier cas, il y a une explication biologique selon Rosemonde Mandeville, chercheuse à l'Institut Armand-Frappier et auteure du livre *Le cancer du sein, le comprendre pour le prévenir et le guérir*. Elle affirme ainsi : «La fenêtre biologique pendant laquelle la femme est fertile est aujourd'hui prolongée. Elle commence à 12 ans, l'âge des premières règles (ménarche) chez beaucoup d'adolescentes, et continue jusque dans la trentaine avancée. Or, cette fenêtre élargie augmente le risque

attaques du cancer.» Le sein n'atteint l'état de maturité qu'en produisant de la prolactine, donc lors de l'allaitement. Le stress et une alimentation riche en graisses animales constituent des facteurs de risque supplémentaires. Pour Rosemonde Mandeville, le cancer du sein est lié à notre mode de vie occidental : «C'est une maladie de la vie», dit-elle.

RETARDER L'ÂGE DE LA MÉNARCHE

«Il va falloir retarder l'âge de la ménarche pour diminuer cette fenêtre de vulnérabilité entre les premières règles et la première grossesse. Une des façons de le faire, c'est de favoriser l'exercice physique chez les jeunes filles»,

carottes, brocoli, cantaloup, agrumes, etc.; en somme, une alimentation équilibrée.» Elle émet des réserves sur la cuisine végétarienne, qui risque de causer des carences, et elle ne préconise nullement les vitamines en comprimés pilules, moins facilement absorbées par l'organisme. Elle conclut sur ce point : «Je crois plutôt aux médecines douces, à une alimentation variée qui fournit à l'organisme tout ce dont il a besoin.»

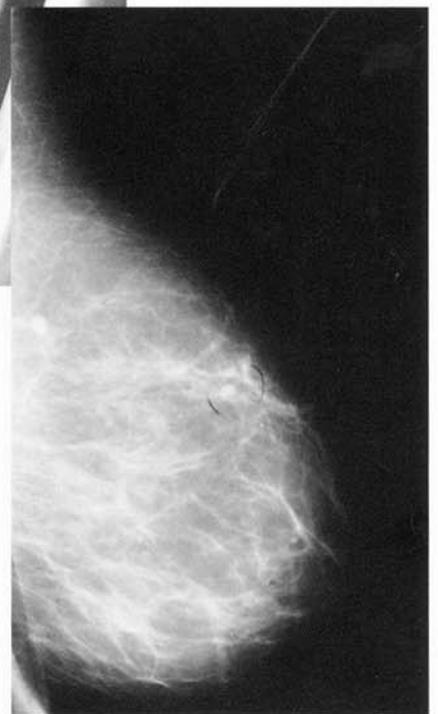
LES VERTUS DE LA GRAINE DE SOJA

Une étude américaine récente, rapportée dans le journal *Medical Post* du 10 avril 1990, a démontré que la graine de soja pourrait protéger contre le cancer du sein. La D^e Lamothe-Guay recommande aux femmes qui la consultent de consommer de 20 à 30 graines par jour, même apprêtées en plats ou sous forme d'huile de soja. «La



de cancer du sein. Nos grand-mères, par exemple, avaient des grossesses très jeunes, ce qui les protégeait virtuellement contre le cancer du sein.» Selon M^{me} Mandeville, une grossesse avant l'âge de 20 ans constitue une garantie contre ce type de cancer et cela, pour la raison suivante : «Il y a un temps critique durant lequel le sein reste immature, ce qui le rend vulnérable aux

assure également M^{me} Mandeville. Tout au long de la vie, toujours selon la chercheuse, l'exercice physique diminue les problèmes d'obésité et maintient un poids favorisant la santé, l'excès pondéral constituant aussi un facteur de risque du cancer. M^{me} Mandeville ne croit cependant pas aux pilules : «Je recommande une alimentation riche en fruits et en légumes : épinards,



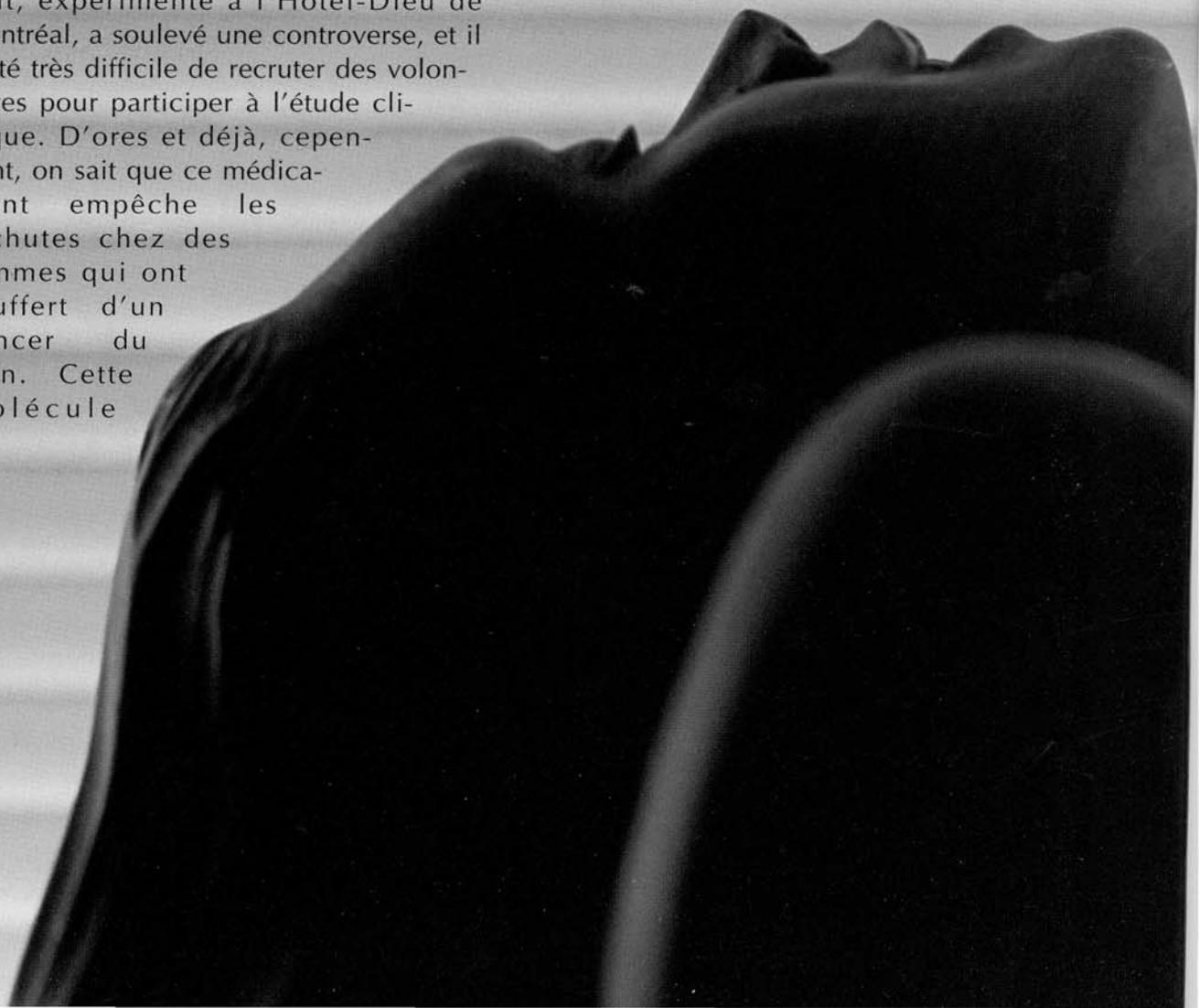
graine de soja contient une phyto-hormone, un phyto-œstrogène végétal très proche chimiquement de l'œstrogène naturel sécrété par l'organisme. Cette phyto-hormone n'est pas altérée par la cuisson. C'est peut-être ce qui expliquerait le taux moins élevé de cancers du sein en Orient, où le soja occupe une place importante dans l'alimentation», avance le médecin du Centre d'oncologie de l'hôpital Notre-Dame.

UN MÉDICAMENT CONTROVERSÉ

Il y a aussi le tamoxifène, un anti-œstrogène déjà commercialisé qui est prescrit aux femmes qui ont souffert antérieurement d'un cancer du sein. Ce médicament à faible toxicité, qui comporte en outre un effet cardioprotecteur, fait l'objet d'études un peu partout en Amérique du Nord. Selon les conclusions de ces études, il pourrait être prescrit à une catégorie élargie de femmes. Le produit, expérimenté à l'Hôtel-Dieu de Montréal, a soulevé une controverse, et il a été très difficile de recruter des volontaires pour participer à l'étude clinique. D'ores et déjà, cependant, on sait que ce médicament empêche les rechutes chez des femmes qui ont souffert d'un cancer du sein. Cette molécule

pourrait également être utile aux femmes provenant de «familles à cancer du sein». La D^e Lamothe-Guay raconte : «J'ai le cas de cette femme dont la mère, les sœurs et même le frère ont souffert d'un cancer du sein. Dans ce cas, je n'hésiterais pas un instant à proposer à ma patiente de prendre du tamoxifène... et des graines de soja, bien sûr.»

Seule ombre au tableau : ce médicament, à l'instar des nouvelles molécules mises sur le marché, coûte près de 2 \$ le comprimé de 10 mg; à une dose de 20 mg par jour, ça revient plutôt cher. Rosemonde Mandeville est aussi d'avis que le tamoxifène doit être prescrit aux femmes ayant été atteintes d'un cancer du sein ou appartenant à des familles où sévit cette maladie. Pour ce qui est de le donner à toutes les femmes de plus de 60 ans sous prétexte que le vieillissement est un facteur de risque, elle s'y oppose :



«Connaît-on vraiment les effets à long terme de ce médicament?» argue-t-elle. Pendant ce temps, les études à double insu sont toujours en cours à l'Hôtel-Dieu.

TROP TARD

La palpation du sein n'est souvent pas suffisante pour détecter une tumeur. «Souvent, explique la D^e Lamothe-Guay, les femmes découvrent une masse par hasard le matin devant leur miroir. Elles tardent à consulter et, pendant ce temps, le cancer progresse.» Rappelant qu'un cancer du sein détecté précocement se traite bien, elle ajoute : «Il faut des médecins très expérimentés et très informés pour détecter une tumeur, d'où l'importance de la mammographie, à la rigueur tous les 18 mois plutôt que tous les 12 mois, mais la mammographie tout de même après 40 ans.»

La plupart des masses suspectes découvertes au cours d'un examen du sein sont des tumeurs bénignes et, en règle générale, elles le demeureront. Il faut cependant se soumettre à une mammographie et éventuellement à une cytoponction pour éviter tout risque inutile. La cytoponction à l'aiguille fine permet en effet de déterminer s'il y a présence ou non de cellules cancéreuses.

Étant donné que nous assistons en ce moment à un baby-boom tardif, malgré l'absence d'une poli-

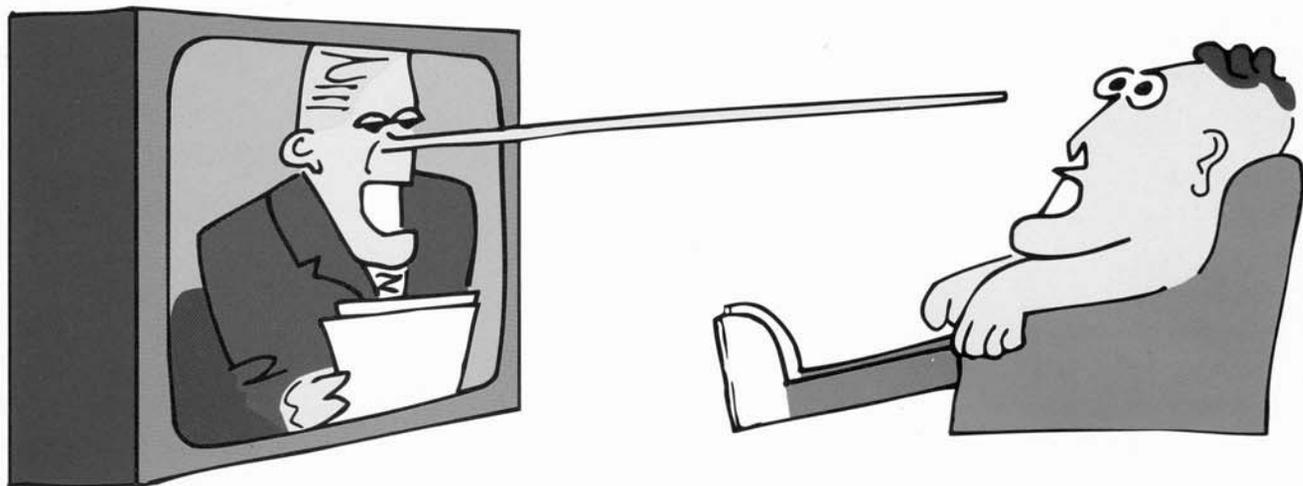
tique nataliste réelle, les femmes qui ont des grossesses tardives doivent être surveillées de très près. Une grossesse tardive peut parfois constituer un facteur déclencheur du cancer du sein. Il faut redoubler de prudence, tout simplement.

LA SYMBOLIQUE DU SEIN : TOUT MAIS PAS ÇA!

Enfin, la D^e Lamothe-Guay rappelle que les dommages psychologiques causés par toute intervention au sein sont dévastateurs : «Les femmes arrivent paniquées dans mon bureau. Quand je leur propose la mammographie, elles s'offrent même parfois à la payer, mais on n'en est pas encore là. Le cancer du sein est le cancer le plus craint chez les femmes, pas tellement parce qu'il s'agit d'un cancer, mais parce qu'il s'attaque à quelque chose de tellement intime chez elles. Le sein, c'est le symbole de la féminité, de la sensualité, de la sexualité féminine, de la maternité aussi présente ou à venir pour ces femmes à qui on pourrait enlever un sein. Le sein, c'est le symbole par excellence de la mère.»

Alors qu'on ouvre un centre de dépistage du cancer de la prostate ultra-moderne à l'hôpital Notre-Dame, comment se fait-il qu'il n'existe pas encore de centres de dépistage du cancer du sein au Québec? La santé des femmes vaudrait-elle moins que celle des hommes?

Quand les médias mentent et menacent la démocratie



«La mise en spectacle des informations, telle que l'a réussie une chaîne comme CNN, n'est qu'une étape d'une longue dérive qui tend à effacer la frontière entre la réalité et la fiction. Le contenu des programmes télévisés ainsi que des films n'est pas dicté par un prétendu goût du public; en revanche, il sert les intérêts d'un système économique devenu transnational. Les communications de masse, les industries de l'information et du spectacle imprègnent de leur idéologie molle l'ensemble des activités des citoyens, imposant, au-delà de la souveraineté de l'État, une véritable uniformisation de la pensée.»

Claude Garon

Cet extrait est tout à fait représentatif du ton de *Médias, mensonges et démocratie*¹, une percutante analyse critique des médias en particulier et de l'industrie mondiale des communications en général, une dénonciation en règle d'un impérialisme culturel tentaculaire qui tend à limiter l'homme à sa fonction de consommateur et qui fait fi des particularités nationales et des valeurs démocratiques.

C'est la couverture médiatique de la guerre du Golfe qui a déclenché la réflexion de l'équipe de journalistes qui ont collaboré à cet ouvrage. Dans le viseur, bien sûr, la chaîne américaine Cable News Network, la désormais célèbre CNN, la première télévision véritablement mondiale dont le signal,

relayé par cinq satellites, est perçu partout sur la Terre et qui a alimenté en images les télévisions du monde entier pendant les semaines où les forces coalisées ont déversé une pluie de bombes sur l'Irak de Saddam Hussein.

DE GROSSIÈRES MYSTIFICATIONS

On sait aujourd'hui que ruses, silences, mystifications et mensonges ont constitué les péchés capitaux de la couverture médiatique de cette guerre. Des bébés koweïtiens arrachés des incubateurs et jetés sur le plancher par les soldats irakiens? Pure invention orchestrée par une firme américaine de relations publiques et mettant en vedette la fille de l'ambassadeur du Koweït aux États-Unis. Mystifications aussi dans les

thèmes martelés ad nauseam dans l'opinion publique : l'Irak, quatrième puissance militaire au monde; une ligne défensive irakienne inexpugnable; la guerre propre et chirurgicale; l'efficacité des missiles Patriot; la marée noire du siècle et le bunker de Bagdad. On a même diffusé des images truquées de Saddam portant une moustache raccourcie pour mieux évoquer sa ressemblance présumée avec Hitler.

L'OMBRE DU COMPLEXE MILITARO-INDUSTRIEL

La chaîne CNN n'a pas été le seul participant dans cette opération de propagande à laquelle ont collaboré tous les grands réseaux américains, qui ont perdu toute distance dans la couverture

des événements, un phénomène étonnant quand on connaît la réputation d'indépendance dont se targue la presse américaine. Comme on le rappelle dans *Le Monde diplomatique*, la plupart des journalistes ont utilisé le « nous » pour parler des soldats américains, et le présentateur vedette de CBS, Dan Rather, a clos une de ses émissions spéciales par un salut militaire et un appel qui n'avait rien de journalistique : « En ce moment, nos hommes et nos femmes nous regardent en Arabie Saoudite. Je vous salue! » Et que dire de son homologue de NBC qui, au tout début des hostilités, a souhaité en ondes que la guerre soit « courte et délicate »!

On s'étonne moins du biais de NBC quand on sait que ce réseau appartient à la société General Electric, un important fournisseur d'armes du Pentagone. Les autres réseaux ne sont pas à l'abri de ce genre d'influence : dans tous les conseils d'administration, le complexe militaro-industriel est fort bien représenté et il a su veiller au grain. Le pouvoir militaire, censeur des images diffusées, et l'ethnocentrisme américain ont fait le reste, si bien que seuls des généraux ou des personnalités proches de la Maison-Blanche, du Pentagone et du Département d'État ont obtenu du temps d'antenne. Comme si l'humanité dans son entier soutenait inconditionnellement l'« œuvre civilisatrice » des États-Unis dans le Golfe persique.

Durant toutes ces semaines, jamais la télévision n'a évoqué l'enfer des Irakiens terrés sous les nuées de bombes; cela, la télé l'a désigné sous le vocable aseptisé de « dommages collatéraux ». Par contre, la bonne nuit passée par Georges Bush aux premières heures de la guerre a fait la manchette.

On comprend donc que le journaliste Henri Madelin écrit : « Les idéologies ont toujours accompli une fonction de représentation de la réalité en tirant des schémas, des slogans, des symboles capables de parler à des millions d'hommes et de femmes auxquels elles prétendaient ainsi fournir une lecture décomplexifiée en face d'une réalité trop ambivalente et trop hermétique. L'idéologie a besoin d'oppositions simples, d'adversaires clairement désignés, de phrases-chocs et de mots bien affûtés.

Elle procède en divisant le monde de façon binaire, en tentant de tout peindre en noir et blanc. Le western, qui utilise justement ces catégories, ne risque-t-il pas de devenir le paradigme de l'information ramassée dans son expression la plus simple pour mieux se faire entendre de publics diversifiés? »

DES IMAGES À TOUT PRIX

Le caractère de première télévision planétaire ne constitue pas la seule innovation attribuable à CNN. Cette dernière a inauguré un genre télévisuel tout à fait inconnu jusque là : le « direct intégral et illimité ». La guerre du Golfe en est évidemment un exemple; le précédent avait cependant été réalisé en 1985 à l'occasion du détournement à Beyrouth d'un avion de la TWA. L'équipe de CNN avait alors réalisé 17 jours de couverture continue. La chaîne compte à son actif de nombreux autres coups fumants : l'explosion en direct de la navette Challenger, la retransmission exclusive d'un discours du président Reagan en 1987, une entrevue en direct de Cuba avec Fidel Castro et, bien sûr, la crise de Panama, où le secrétaire de la Maison-Blanche déclara que CNN était mieux informée du déroulement des événements que la CIA. Même les Soviétiques se sont servis de CNN pour faire connaître leurs réactions aux propositions américaines sur la limitation des euromissiles.

Pour le journaliste Yves Eudes, CNN se caractérise en outre par un style très particulier qu'il définit ainsi : « Un flot de paroles précipitées et un déferlement d'images qui s'enchaînent à un rythme infernal et qui donnent une impression générale d'urgence absolue. »

RÉALITÉ ET FICTION

Le style et le ton décrits précédemment s'appliquent également à l'ensemble de l'industrie de la télévision et ils s'inscrivent dans une concurrence très féroce que se livrent les grands réseaux

pour obtenir de meilleures cotes d'écoute, qui déterminent les tarifs publicitaires.

Le principe est dès lors fort simple : il s'agit de concevoir une programmation qui plaise au plus large auditoire possible et, pour cela, qui soit compréhensible immédiatement et sans effort de réflexion. Séries et films hollywoodiens, *soap operas*, sports, émissions de jeux et *specials* correspondent à ces critères, et c'est pourquoi ils constituent l'essentiel de la programmation de la plupart des grands réseaux. Si l'on ajoute à cela que la fiction, le documentaire, la publicité, voire l'information, pratiquent le mimétisme et s'inspirent d'un même style, le téléspectateur finit par être dérouté devant ce glissement de

Au bout du compte, dans les pays où la culture télévisuelle est très développée, le téléspectateur en vient à considérer que tout ce qu'il voit et seulement ce qu'il voit constitue le réel.

la fiction dans la réalité. Au bout du compte, dans les pays où la culture télévisuelle est très développée, le téléspectateur en vient à considérer que tout ce qu'il voit et seulement ce qu'il voit constitue le réel. Dans sa vie quotidienne, le comédien qui personifie le

méchant J.R., dans la série Dallas, est souvent l'objet d'insultes en raison de son comportement odieux à l'égard de son épouse Sue Ellen!

Un exemple particulièrement frappant de cette nécessité impérieuse de l'image consiste, dans les émissions d'information, à reconstituer des faits divers et des grands événements en recourant à des comédiens. Grâce aux techniques sophistiquées de montage, il est fort aisé de mélanger des images réelles et des images fictives sans que le téléspectateur puisse discerner les unes des autres. Télévision Quatre Saisons, à Québec, a d'ailleurs recouru à cette pratique à l'occasion d'un meurtre sordide, l'affaire France Alain, qui a passionné l'opinion publique de la Vieille Capitale pendant de nombreuses semaines.

Si l'on voulait davantage se convaincre de la réalité de ce phénomène, on n'a qu'à se rappeler l'immense popularité de l'émission *America's*

— *Funniest Home Video*, qui se situe au faîte des cotes d'écoute. Entièrement faite par les téléspectateurs, cette émission diffuse des vidéos d'amateurs qui ont croqué des scènes présumément sur le vif. En réalité, la plupart de celles-ci sont reconstituées. Par exemple, un gagnant de cette émission avait filmé sa corpulente épouse coincée dans l'orifice d'un lave-vaisselle...

DES MÉGAGROUPES QUI TRANSCENDENT LES INTÉRÊTS NATIONAUX

Dans une perspective plus générale, *Médias, mensonges et démocratie* rappelle également que les phénomènes propres à l'industrie des télécommunications s'inscrivent dans la tendance globale de la libéralisation des marchés, dont un des effets prévisibles est la constitution de sept ou huit mégagroupes qui pourraient, dans un avenir rapproché, contrôler jusqu'à 70 % de l'économie mondiale.

Il s'agit bien sûr d'un pouvoir essentiellement occidental puisque, sur les 300 plus importantes entreprises mondiales de communication, 144 sont américaines, 80 ouest-européennes et 49 japonaises. Hormis la publicité, cette industrie engendrait en 1986 un chiffre d'affaires de 1 185 milliards de dollars, dont 515 milliards aux États-Unis, 267 milliards dans la Communauté économique européenne et 253 milliards au Japon, ce qui ne laissait que 150 milliards pour tous les autres pays.

Si la puissance économique des États-Unis est en net déclin, il en va tout autrement des produits culturels américains qui envahissent littéralement la planète. Jouissant des retombées de la recherche militaire, l'industrie américaine des télécommunications et de l'information se situe à la fine pointe de la technologie; elle est également aux mains de puissantes entreprises multinationales qui, à la fois engagées dans la télévision, le cinéma, la câblodistribution, l'édition, la presse, les banques de données et les logiciels, revendiquent l'abolition des frontières nationales au nom de la libre circulation des biens et services, le grand credo du néolibéralisme. Est-il besoin de dire que ce

Des médias antibêtise

À l'heure où les médias traditionnels trafiquent l'information, manipulent l'opinion publique et contribuent de façon générale à un gigantesque mouvement d'«uniformisation de la pensée», quelques chaînes de télévision, qualifiées de «médias antibêtise» par le journaliste Serge Halimi, tentent de revenir aux bases de l'information et de redonner la parole aux citoyens ordinaires.

Ainsi en est-il des deux stations C-SPAN, qui font partie du service de base des abonnés du câble presque partout aux États-Unis. Diffusant 24 heures par jour, ces deux stations retransmettent les événements, conférences, congrès et colloques que dédaignent les chaînes traditionnelles. L'originalité de C-SPAN, c'est de diffuser ces débats sans coupures, sans commentaires, sans publicité et sans souci du spectaculaire ni des cotes d'écoute, ce qui n'empêche pas 25 millions d'Américains d'écouter C-SPAN au moins 10 heures par mois.

Environ 20 % de la programmation est constitué des délibérations du Congrès américain, mais ces stations s'intéressent aussi à une grande diversité de groupes et même à l'actualité internationale. Depuis 1983, par exemple, elles diffusent les séances importantes du Parlement canadien ainsi que la période des questions au

gouvernement à la Chambre des communes de Londres. Dans un avenir rapproché, elles prévoient faire de même avec la Knesset israélienne, la Diète japonaise et l'Assemblée nationale française.

Le journaliste Serge Halimi n'hésite pas à qualifier l'action de C-SPAN de «vrai cours d'instruction civique», qu'il considère «irremplaçable pour ceux qui préfèrent le document de référence au commentaire qui l'occulte en prétendant l'expliquer».

À L'HEURE DE LA «VIDÉO-RÉSISTANCE»

La guerre du Golfe a également donné lieu à des initiatives intéressantes de deux stations marginales de New York, Paper Tiger TV et Deep Dish TV. Sachant qu'il y a 10 millions de caméscopes aux États-Unis, ces stations ont monté et diffusé des productions de vidéastes amateurs et professionnels sur des phénomènes d'opposition à l'intervention américaine. Entre autres, les pressions publiques ont été suffisamment fortes pour que la chaîne publique PBS diffuse ces bandes dans 25 des plus grandes villes des États-Unis.

Ces initiatives démontrent clairement le malaise que ressentent certaines couches de la population devant les biais des médias traditionnels et la volonté de reprendre en main leur représentation de la réalité.

phénomène constitue une menace directe à la souveraineté nationale.

LA LIBERTÉ, C'EST CONSOMMER

Dans cette stratégie, la publicité joue un rôle crucial. Comme l'écrit le journaliste Herbert I. Schiller, «les messages commerciaux portent l'idée, simple mais forte, que la consommation est l'expression la plus caractéristique de la démocratie. Choisir et acheter des biens sont les formes les plus pures de la liberté individuelle et, par extension, de la vie démocratique.» Ses collègues Armand Mattelart et Michael Palmer ajoutent : «Si la publicité est devenue une nouvelle religion qui dicte sa loi à la planète et bouleverse les clivages politiques, culturels et économiques, l'émergence de nouvelles machines à communiquer risque de faciliter cette hégémonie, esquisse d'un nouveau totalitarisme. Car la télévision de haute définition, les images de synthèse, la télécopie, la néoélectronique ne sont pas seulement d'extraordinaires inventions de l'esprit humain et de formidables enjeux financiers, ils sont aussi d'inquiétants moyens de distraire qui risquent de rendre les citoyens plus malléables à de subtiles manipulations.»

Vivant à l'heure de la globalisation des marchés, les entreprises multinationales de publicité travaillent à consolider un modèle qui a fait ses preuves avec des sociétés comme Coca-Cola, McDonald's, Kodak, Marlboro et Esso : à des marchés globaux correspondent des produits globaux, qui sont présentés avec les mêmes slogans, les mêmes images et les mêmes emballages.

À l'heure des canaux multiples et du zapping, les publicitaires mettent au point de nouvelles stratégies. Les très populaires *telenovelas* de l'Amérique du Sud, l'équivalent de nos téléromans, ne sont plus interrompus par des pauses commerciales, car on a trouvé mieux : les personnages boivent du Coca-Cola, fument des Marlboro et conduisent des Volkswagen. En Europe, notamment, il y a même des agences de publicité qui fournissent aux réseaux de télévision des émissions clé en main à un coût très abordable; en contrepartie, les clients de l'agence s'assurent du temps de publicité disponible.

Ces entreprises multinationales ne se limitent plus à la publicité proprement dite et s'intéressent directement aux relations publiques, à la promotion des grands événements, au mécénat et à la recherche sur le comportement des consommateurs. Pris dans leur ensemble, ces phénomènes ont des conséquences considérables, comme l'expliquent les journalistes Armand Mattelart et Michael Palmer : «La publicité quitte ainsi la stricte clôture publicitaire et déborde sur de multiples aspects de la vie quotidienne; elle surprend le citoyen là où elle n'est pas attendue; se glisse dans l'art, le sport ou la cuisine; orchestre le rituel social, la liturgie politique et le cérémonial affectif; s'impose comme carburant médiatique et comme stimulant de l'imaginaire. Mine de rien, elle dicte la norme, détermine la loi; partout, elle s'établit de la sorte comme religion totale de ce nouvel âge du libéralisme.»

LA POLITIQUE N'Y ÉCHAPPE PAS

Comme le souligne également *Médias, mensonges et démocratie*, la vie politique n'échappe pas à ces phénomènes d'uniformisation de la pensée : «Depuis de nombreuses années, toutes les méthodes de la communication sont appliquées à la politique. Il ne s'agit plus désormais de débattre de programmes, de confronter des idées, d'examiner des moyens d'action. L'important, c'est l'image du candidat, son allure, ses petites phrases. Inaugurées aux États-Unis, ces méthodes se sont étendues en Europe de l'Ouest et dans le tiers monde avant de trouver dans les anciens pays socialistes un nouveau champ d'action. Ainsi, la démocratie se vide de son contenu tandis que les idéologies autoritaires trouvent de nouveaux relais.»

La récente campagne électorale à la présidence des États-Unis a fourni un bon exemple de la superficialité des débats. M. Georges Bush a-t-il parlé du

déclin économique des États-Unis, du sentiment de désespoir dont souffrent de larges couches de la population comme l'a démontré l'émeute de Los Angeles ou de la violence des grandes villes américaines? Que non! Pendant des mois, il a rabâché des clichés sur les mauvais chrétiens et les partisans de hausses de taxes que seraient ses adversaires démocrates.

Au Brésil, où il n'y avait pas eu d'élections entre 1965 et 1989, l'élection du président Fernando Collor constitue un cas d'espèce dans le processus de fabrication d'une image publique. Homme au passé ambigu — il s'était affiché tantôt du côté des militaires tantôt comme

partisan de la démocratie —, membre d'un parti politique marginal, Fernando Collor a bénéficié de son amitié avec le président de Globo, une entreprise qui contrôle 70 % du marché télévisuel brésilien. Dénuée de tout esprit critique, occultant le passé de Fernando Collor, la télé a littéralement fabriqué l'image d'un homme transcendant la gauche et la droite et pourfendant l'inéptie de la technocratie. Deux ans après son élection, Collor était complètement isolé pour avoir trop allègrement pratiqué le népotisme et la corruption, si bien que le parlement brésilien entreprenait cet automne une procédure de destitution dont le succès était quasi assuré.

1. Le Monde diplomatique. *Médias, mensonges et démocratie*, Paris, Coll. Manière de voir, no 14, février 1992, 98 p.

L'important, c'est l'image du candidat, son allure, ses petites phrases. [...] Ainsi, la démocratie se vide de son contenu tandis que les idéologies autoritaires trouvent de nouveaux relais.

Graphologie : les trahisons de votre plume

Longtemps le parent pauvre de la psychologie, la graphologie a acquis ses lettres de noblesse. Dorénavant, cette discipline est considérée comme une science humaine. Pour un œil averti, la façon dont vous barrez vos *t*, mettez les points sur les *i* ou arrondissez vos *o* trahissent de A à Z ce qui se trame dans votre tête. De plus, par l'étude de l'écriture, le graphologue expert peut influencer un employeur, attester la validité d'un document, aider à réorienter une carrière et j'en passe...

Claire Harvey

Au Québec, un certain scepticisme persiste dans les hautes sphères juridiques et médicales, pour qui la graphologie est encore à mi-chemin entre l'ésotérisme et la science. Certains vont même jusqu'à la comparer à l'analyse des feuilles de thé. «Pourtant, la graphologie est régie par des règles très strictes comme toutes les sciences humaines, explique Doris Gauthier, graphologue. Des normes précises permettent de poser un diagnostic sur la personnalité de nos clients tout comme le ferait un rayon X sur l'état de leur ossature.»

Les applications de la graphologie sont multiples. Elle permet d'identifier les auteurs d'un texte, de valider des testaments et même de démasquer des criminels. Au Québec, l'expertise judiciaire des graphologues se limite cependant à l'identification de documents. Cette pratique peut aussi rendre service à un étudiant déchiré entre plusieurs options ou à un professionnel décidé à tourner la page. «C'est le principe du miroir, raconte Doris Gauthier. Cet outil aide à mieux vous connaître et, par conséquent, à maximiser votre potentiel et trouver un emploi plus épanouissant.»

LA SCRIPT-THÉRAPIE

En modifiant son écriture, on peut aussi changer sa façon de penser et se débarrasser des «pattes de mouche» enfouies au plus profond de son subconscient. C'est du moins l'opinion de Monique Dontigny, graphologue et auteure d'un livre sur la script-thérapie qui vient de paraître aux Éditions Québecor. «Cette méthode repose sur le principe que le cerveau est un ordinateur complexe et que la main en constitue l'imprimante. La transformation volontaire de la forme d'une lettre change progressivement les données du cerveau. Par exemple,

lorsque le jambage d'un *j* montre des rancunes enfantines mal liquidées, il s'agit de lui donner une forme positive pour éliminer les conflits qui remontent à l'enfance.»

Toutefois, cette forme de thérapie comporte des limites. «Lorsque je décèle un problème majeur relevant d'une inaptitude intellectuelle, je recommande fortement l'aide médicale d'un psychiatre, d'un psychologue ou de tout autre intervenant en santé mentale», ajoute Monique Dontigny. «La script-thérapie ou la grapho-thérapie est surtout utilisée en Europe, notamment auprès des dyslexiques ou pour accélérer

certaines prises de conscience. Cette forme de thérapie s'accompagne habituellement d'un suivi psychologique», précise Luis Filipe Jorge, graphologue.

LE MARCHÉ DE L'EMBAUCHE

Les quatre cinquièmes des grandes sociétés allemandes et la moitié de celles de Suisse et d'Israël utilisent l'analyse de l'écriture pour choisir les membres de leur personnel. D'ailleurs, au Québec, le marché de l'embauche constitue le principal boulot des graphologues. «De plus en plus d'entreprises utilisent nos services pour minimiser le taux de rotation et obtenir l'équation emploi-employé optimale, déclare Doris Gauthier. Afin d'évaluer les compétences d'un candidat, la graphologie s'ajoute au processus de sélection, qui comporte l'examen des curriculum vitæ, l'entrevue et les tests d'aptitude.»

Vous demande-t-on de rédiger un texte de quelques pages ou de joindre une lettre manuscrite à votre candidature? Attendez-vous à ce qu'on les scrute à la loupe! «Toutefois, l'examen se limite au profil socioprofes-

L'INCLINAISON DE L'ÉCRITURE

Elle représente le tempérament



très penchée vers la droite : indique la passion, l'impulsivité (souvent sans frein);



penchée légèrement vers la droite : l'affection et le sentiment dominant la personnalité;



droite, à la verticale : la raison et le cerveau dominant;



penchée vers la gauche : la crainte, la méfiance et le refoulement des émotions l'emportent;



des inclinaisons différentes dans une même écriture trahissent de l'inconstance dans les émotions et les actions.

Extrait de *La script thérapie* de M^{me} Monique Dontigny.

sionnel du candidat comme son potentiel, sa stabilité et son honnêteté, explique Luis Filipe Jorge. Les autres aspects de la personnalité, comme la sexualité ou la sensualité, ne regardent pas l'employeur et, par conséquent, ne seront pas étudiés.»

Que l'on conteste cet usage ou non, les employeurs peuvent faire analyser votre écriture à votre insu. Et en bout de ligne, rien ne les oblige à vous transmettre les résultats. «Selon la loi, les documents demeurent la propriété du client, explique Monique Dontigny. Pourtant, l'écriture est quelque chose de terriblement intime et le candidat devrait au moins être averti.» «L'employeur doit signaler au postulant qu'il sera soumis à des tests, mais il n'est pas tenu de lui en spécifier le genre», confirme Luis Filipe Jorge.

Selon Doris Gauthier, «comme dans tous les tests projectifs, la qualité du diagnostic repose sur l'expérience et la compétence de l'interprète. Celui-ci possède donc une bonne connaissance du marché du travail. En outre, il est parfaitement informé sur l'environnement dans lequel le candidat devra évoluer et sur les exigences de l'emploi. La décision finale appartient à l'employeur. Le graphologue donne un avis indépendant qui confirme habituellement l'impression laissée au moment de l'entrevue.»

PATTES DE MOUCHE ET PAS DE DEUX

Pour les spécialistes, les écrits sont clairs comme de l'eau de roche. Les angles, les points, les barres de votre plume expriment votre personnalité comme les empreintes digitales témoignent de l'individualité de votre corps. «La main ne

fait que retransmettre les messages de l'inconscient, explique Doris Gauthier. Les gestes graphiques constituent le miroir du cerveau, et le crayon fige ce mouvement sur le papier. Je saisis et décode toutes les subtilités de la chorégraphie du scripteur comme si j'assistais à un ballet miniaturisé.»

La régularité des signes graphiques donne aussi des renseignements. «À l'intérieur d'une même page, des caractères penchant tantôt à gauche tantôt à droite révèlent souvent l'instabilité, la nervosité ou la fatigue», signale Monique Dontigny. Dans le même ordre d'idées, une très belle écriture, ordonnée quasi-pareillement, peu importe l'heure ou le jour, évoque parfois un manque de souplesse ou dénote une existence très monotone où la spontanéité n'a pas sa place.» «La pression sur le papier indique la vitalité et la vitesse ou l'habileté graphique renseigne sur le degré de scolarisation», ajoute Luis Filipe Jorge.

La signature livre aussi une foule de renseignements. «Celle-ci constitue le logo de la personne, explique Monique Dontigny. Ainsi, une griffe différente du manuscrit signifie que l'on veut préserver sa vie privée. Une signature ascendante révèle une personnalité optimiste; l'inverse devient un signe d'angoisse ou de dépression.» «Toutefois, je ne ferais jamais une analyse avec cet unique spécimen, dit Doris Gauthier. La signature symbolise souvent l'image de soi que l'on veut projeter. C'est donc coiffée au texte qu'elle livre tous ses secrets.»

Les graphologues étudient plus de 300 signes graphiques pour déterminer les facettes de la personnalité d'un scripteur. «On mesure,



M^{me} Monique Dontigny

entre autres, la pression du crayon, la direction, les marges, l'espacement, la forme et les liaisons des lettres en veillant à replacer chaque caractéristique dans le contexte global de l'écriture», ajoute Doris Gauthier. «Pour minimiser les risques d'erreur, les spécimens doivent être exhaustifs et comprendre un bon échantillonnage de signes graphiques», précise Luis Filipe Jorge.

Au Québec, la formation en graphologie n'est pas encore offerte. Par conséquent, l'aspirant au titre doit s'exiler en Europe, en Israël ou en Californie, où l'on enseigne cette discipline dans les universités. Même avec un diplôme en poche, les graphologues experts ne se reposent pas sur leurs lauriers. «L'évolution des tech-

niques exige une mise à jour constante», signale Monique Dontigny.

Officiellement, la graphologie a commencé à s'implanter en France, en Allemagne et en Suisse au XIX^e siècle. En 1870, l'abbé Jean-Hyppolite Michon introduit les premières notions de cette discipline. Il est suivi de près par Jean Crépieux Jamin (1885), à qui l'on attribue la paternité du système. «Cependant, cette science a des ramifications beaucoup plus anciennes, dit Luis Filipe Jorge. Aristote et Platon y ont fait allusion.» Ouf! Fort heureusement, de l'eau à coulé sous les ponts et on peut protéger sa prose des coups d'œil indiscrets derrière l'impersonnalité de la typographie de son ordinateur....

L'avenir des cégeps : qu'en pensent-ils?

Un mois environ avant que la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale entreprenne de scruter à la loupe l'enseignement collégial, l'Institut québécois des colloques étudiants (IQCE) tenait son deuxième colloque annuel sous le thème «La contribution du collège à l'enseignement supérieur.» Pendant trois jours, des étudiant-e-s et des gens de divers horizons ont alimenté la réflexion des participant-e-s en faisant le point sur différents aspects de la vie des cégeps. Il s'agissait d'ailleurs d'une réflexion très riche, dont il serait impossible de rendre compte dans deux pages de la revue. Nous avons donc opté — tout à fait arbitrairement, il faut bien le dire — pour le modèle du vidéoclip ou du *patchwork*, c'est-à-dire un amalgame d'éléments épars et hétéroclites, en l'occurrence ici des citations extraites des discours qui ont été prononcés pendant le colloque, en espérant que le tout constitue une forme de «sens».

Claude Garon

«En conclusion, on peut dire que les programmes offerts dans les cégeps sont assez bien reliés au plan stratégique de développement industriel du Québec et que les employeurs sont généralement satisfaits de la qualité des diplômés cégépiciens. Il faut par ailleurs reconnaître

l'existence de certaines lacunes et la nécessité d'apporter des améliorations appréciables, entre autres au chapitre de la coexistence de l'enseignement général et technique au sein des mêmes établissements, du taux de réussite des étudiants et du développement des stages en entreprise.»

M. Jacques Garon, Directeur de la recherche, Conseil du patronat du Québec.

«Nous croyons toujours que le temps est venu de reconnaître la recherche comme faisant partie de la mission officielle des collèges. Pour ce qui est de la compétence, environ un tiers des enseignants détiennent une maîtrise ou un doctorat, et même des études postdoctorales pour un certain nombre d'entre eux. Plusieurs sont actifs depuis un bon nombre d'années et ont même acquis une réputation internationale. De plus, avec les mises à la retraite et les engagements de nouveaux personnels d'ici l'an 2000, une augmentation de la scolarisation des enseignants, aussi bien du secteur préuniversitaire que technique, est à prévoir. Enfin, rappelons que la deuxième année du secteur préuniversitaire correspond à la première année de l'université partout ailleurs. Certes, le niveau des cours dispensés n'est pas, en général, aussi avancé qu'à l'université, mais refuserait-on à un professeur universitaire la possibilité et les moyens de faire de la recherche sous prétexte qu'il n'enseigne que des cours de première année? La reconnaissance officielle de la recherche contribuerait à clarifier une situation dont prennent avantage ceux pour qui la recherche ne constitue pas une activité légitime.»

M^{me} Jacqueline T. Giard, présidente de l'Association pour la recherche au collégial.



«Dans le contexte nord-américain, l'enseignement collégial est un mélange d'enseignement secondaire et postsecondaire. Il correspond aux 12^e, 13^e et 14^e années d'études. La moitié des effectifs se trouve en première année. Établir des droits de scolarité au collège, c'est abolir la gratuité scolaire pour la 12^e année d'études, gratuite en Amérique du Nord, ce qui y rendrait la société québécoise distincte. La chose paraît injustifiable, d'autant plus que la meilleure façon de rendre l'éducation démocratique consiste à accorder la priorité aux niveaux inférieurs d'enseignement. [...] Le financement public de l'enseignement collégial contribue également à accroître la justice sociale, en réduisant les inégalités de revenu et en opérant des effets redistributifs progressifs. Lemelin (1990) a montré notamment que le financement public était régressif à l'université mais progressif au collège, surtout à cause de l'enseignement professionnel. C'est ainsi que les tenants du financement par les droits de scolarité perdent au collège un argument qu'ils possédaient à l'université.»

M. Clément Lemelin, Département des sciences économiques, Université du Québec à Montréal.





«Il faut changer le monde! Cette petite phrase doit vraiment être prise au pied de la lettre. S'il faut réformer le modèle de développement dans lequel nous évoluons, ce changement doit débiter au niveau des individus. [...] La société de consommation de même que le libéralisme économique nous ont apporté de nombreux bienfaits, il faut le reconnaître, mais il nous ont aussi apporté le culte de l'individu. Dans bien des régions éloignées du Québec, la valorisation de l'individualisme s'est traduite par un désintérêt pour l'implication dans les organismes communautaires, les associations et les divers groupes d'action sociale. L'individualisme conduit très souvent à l'isolement et à une perte nette de pouvoir pour les citoyens. Dans nos sociétés, on constate que les centres réels de décision s'éloignent de plus en plus de monsieur ou madame tout le monde. Nous croyons que le rééquilibrage des pouvoirs politiques du haut vers le bas commence par un simple changement d'attitude des jeunes et des citoyens des régions éloignées. Je me permettrai de caricaturer en disant que les populations des régions éloignées doivent laisser de côté une mentalité d'assistés et réapprendre à s'impliquer en groupe dans des causes et des projets concrets pour développer leur région. La formation générale que dispensent les cégeps doit absolument travailler à développer cette croyance dans le travail collectif et dans l'implication sociale des individus.» **M^{me} Gaétane Fournier, Directrice adjointe de l'Union des producteurs agricoles.**

«Un processus d'évaluation des enseignements devrait s'appuyer sur une méthode rigoureuse et éprouvée qui tiendrait compte de l'ensemble des actions qui s'y rattachent. Cette évaluation s'inspire d'une pédagogie centrée sur l'élève. Elle devra prendre en compte à la fois le degré de préparation des élèves, la prestation des cours, les contenus, la planification et les conditions d'enseignement. Les résultats de cette évaluation devront servir de base à l'élaboration de mesures de soutien à l'apprentissage et à la pédagogie. Elle doit accepter, d'autre part, que se généralise l'évaluation par celles et ceux qui reçoivent l'enseignement. Les enseignants et les enseignantes [...] n'acceptent pas qu'il y ait un "pouvoir" d'évaluation quelque part qui leur soit extérieur. Ils n'ont cure de cette évaluation sommative, celle par laquelle les supérieurs évaluent des subordonnés pour prendre des décisions à leur sujet. Ainsi, s'il devait être question dans la mission et la gestion des ressources

h u m a i n e s
d'évaluation du
rendement, cette

activité devrait nécessairement comprendre des activités de formation et de perfectionnement. On parle alors d'une évaluation formative, celle qui permet que l'on s'améliore. Les enseignantes et les enseignants veulent être associés aux décisions qui les concernent personnellement et professionnellement.» **M. Michel Duffy, président de la Fédération autonome du collégial.**

«L'ajout de ressources additionnelles pour assister les jeunes adultes dans leur orientation réduira la durée de la période d'exploration et de doutes de nombre d'entre eux, améliorera les choix et diminuera la fréquence des changements de programme. Cependant, il ne faudrait pas croire que l'exploration et les changements de programme vont disparaître pour autant au niveau collégial. Il ne fait pas de doute que les jeunes en provenance du secondaire ont à vivre une transition qui demeurera

problématique pour un certain nombre d'entre eux, et qu'ils sont à une étape de leur quête d'identité qui provoque de la confusion chez certains. Ils sont à une époque où ils changent et se découvrent constamment, et ils vivent à une époque où tout change rapidement, y compris les messages extérieurs et les besoins du marché du travail. Ils doivent donc se réajuster constamment pour tenir compte des nouvelles données sur eux-mêmes et sur l'environnement dans lequel ils évoluent. Les changements d'orientation qui en découlent constituent un phénomène normal et tout à fait sain. Une des conséquences de cette situation est que, règle générale, nous devons consacrer plus de temps à un même individu pour l'habiliter à se projeter à plus long terme et à s'engager réellement dans sa carrière. Nous devons l'aider à faire une synthèse, à trouver les liens organisateurs de son expérience individuelle, éléments fondamentaux pour développer le sens de sa propre direction. [...] Il faut bien comprendre que, pour l'individu, s'orienter ne signifie pas seulement obtenir un emploi, mais constitue plutôt une projection de son identité personnelle dans une activité professionnelle.»

M^{me} Louise Landry, présidente de la Corporation professionnelle des conseillers et conseillères d'orientation du Québec.



Éthique : jusqu'où peuvent aller les journalistes?

André Giroux

La dernière campagne référendaire était à peine commencée que les tribunaux interdisaient aux médias de diffuser une conversation téléphonique entre deux hauts fonctionnaires québécois à propos des prouesses de Robert Bourassa à la table de négociations constitutionnelles. Même en sachant que cette conversation avait toutes les chances d'avoir été enregistrée illégalement, la grande majorité des médias, le Conseil de presse et la Fédération professionnelle des journalistes du Québec se sont opposés à la décision judiciaire qui visait, dans un premier temps, à interdire la diffusion du contenu des enregistrements durant une période de dix jours.

L'affaire Wilhelmy a soulevé, entre autres, la question de l'éthique journalistique. Les médias peuvent-ils se permettre de diffuser du matériel obtenu illégalement? Y a-t-il des cas où le droit du public à l'information doit avoir priorité sur l'obligation de respecter une loi ou une décision judiciaire? Bref, quand les journalistes doivent-ils publier ou taire une information?

Ces thèmes ont été abordés dans *Questions d'éthique : jusqu'où peuvent aller les journalistes?*¹ Diffusé l'année dernière, ce document procure un peu de recul sur l'actualité récente. À défaut de donner des réponses claires et limpides

aux questions posées cet automne, les auteurs proposent une réflexion à froid, en dehors d'un contexte de crise.

Guy Lamarche, responsable de la formation en journalisme et en communication orale à la radio de Radio-Canada écrit «qu'enregistrer sans le dire est parfois permis, mais diffuser sans permission est presque toujours interdit (...) que ce soit au plan juridique ou éthique». Il ajoute : «Commençons par la loi. Il est criminel de faire de l'écoute électronique, c'est-à-dire d'intercepter une communication privée, sauf pour un corps policier qui en a obtenu l'autorisation d'une cour de justice. (...) Donc, les journalistes ne peuvent pas enregistrer ou faire enregistrer * sans son consentement les propos d'une personne qui ne leur parle pas ou qui ne s'adresse pas à la personne qui enregistre. Lorsqu'une communication implique plusieurs personnes, le consentement d'une seule suffit.»

Sauf exception, l'éthique va dans le même sens que la loi, semble convenir M. Lamarche. Un journaliste pourrait enregistrer des propos dès l'instant où il s'identifie comme tel, mais il ne pourra les diffuser qu'après avoir obtenu le consentement de la personne interviewée. Le journaliste est-il dispensé de l'obtention du consentement lorsque l'information est obtenue d'un tiers

avant même que le journaliste ne soit impliqué dans l'affaire? Sur ce point, le débat reste ouvert.

Au nom du droit du public à l'information, les journalistes peuvent-ils alors contrevenir à la loi ou à une décision judiciaire? «Invoquer l'intérêt public ou le droit à l'information ne soustrait pas le journaliste à l'obligation de respecter la loi dans l'exercice de son métier, précise Jean-V. Dufresne. Si, dans sa conscience, un journaliste estime qu'il est justifié d'enfreindre la loi pour obtenir une information d'intérêt public, il doit alors accepter que son acte soit soumis à l'arbitrage des tribunaux et d'en subir les conséquences au même titre que n'importe quel citoyen.»

M. Dufresne ne demande pas de traitement de faveur pour les journalistes, mais il ne condamne pas à l'avance, sur le plan de l'éthique, toute transgression de la loi motivée par le droit du public à l'information. «C'est une chose de transgresser la loi des secrets officiels et mettre en péril la sécurité de l'État, ajoute-t-il, cela en est une autre d'obtenir des documents secrets faisant état de lacunes dangereuses dans le fonctionnement d'une centrale nucléaire ou d'une usine de traitement des eaux.»

M. Dufresne estime même qu'il est «justifié d'enfreindre les dispositions

d'une loi ou d'une réglementation lorsque celles-ci visent manifestement à entraver la libre circulation de l'information. De telles dispositions sont fréquentes dans les lois constitutives d'organismes publics et parapublics, de centres hospitaliers, de commissions scolaires, etc.»

Ce ne sont là que quelques-unes des réflexions que nous livrent des journalistes chevronnés, à l'invitation de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. «Ce guide suscitera des discussions : c'était notre but», reconnaît André Noël, à l'époque président de la FPJQ. «Les auteurs ont visé très haut. Ils ont évité les généralisations. Ils sont responsables de leurs opinions: nous estimons qu'elles sont presque toutes très justes.» Chacun pourra s'en inspirer devant des cas concrets qui posent souvent des problèmes difficiles à résoudre.

Les journalistes seront les premiers intéressés : par exemple, un journaliste devrait-il accepter de recevoir gratuitement un livre dont il doit faire la recension ou des billets d'avion offerts par Hydro-Québec pour la réalisation d'un reportage sur Grande-Baleine? Peut-il marchander ses connaissances, occuper une fonction syndicale? Bref, comment peut-il éviter les conflits d'intérêts?

Le grand public y trouvera aussi matière à réflexion sur le travail de ceux qui ont le mandat de les informer. Par exemple, jusqu'à quel point les journalistes doivent-ils se soucier de l'effet d'entraînement que peuvent susciter leurs reportages? Dans quelles circonstances est-il pertinent de mentionner l'origine ethnique ou la couleur de peau d'un individu? Jusqu'à quel point les journalistes peuvent-ils insister pour obtenir la réaction de personnes qui viennent de vivre un drame et qui sont en état de choc? Des questions qui donnent lieu à des débats de fond non seulement chez les journalistes, mais dans l'ensemble de la population à l'occasion d'événements qui suscitent des interrogations à propos de l'éthique journalistique.

LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE ET L'IMMIGRATION

À l'époque des négociations de l'entente du Lac Meech, Denise Helly,

chercheuse à l'Institut québécois de recherche sur la culture, a voulu colliger les différentes attitudes de la société québécoise par rapport à l'immigration. On se souviendra que l'accord du Lac Meech augmentait les pouvoirs du Québec en ce domaine.

Les résultats de la recherche viennent d'être publiés par l'Institut québécois de recherche sur la culture². «L'étude, précise Denise Helly, tente de cerner les multiples contours actuels de la représentation de l'immigration développés dans un milieu particulier, celui des décideurs politiques et des définisseurs de situation. (...) Les individus à interroger devaient avoir contribué à la production de représentations de l'immigration dans des documents publics largement diffusés : médias d'information, programmes d'action gouvernementale et de partis, discours politiques.» L'auteure a rencontré des journalistes, des députés, des ministres et des universitaires. Des 41 personnes interviewées, elle compte 10 indépendantistes, 17 libéraux, huit péquistes et six personnes sans position politique connue.

Ce type de recherche situe les discours sur l'immigration dans une perspective plus globale sur le Québec. Mais il comporte aussi un piège : celui de donner l'impression de déjà vu puisque les personnes interviewées sont celles qui interviennent régulièrement dans les médias. Malheureusement, l'auteure y a succombé. Qui plus est, elle ne fait mention de la position politique des personnes interviewées que dans la présentation de sa recherche. C'est donc en vain qu'on cherche à faire un lien entre la recherche de l'auteure et le paysage politique québécois. Si ce dernier permet mal de rendre compte clairement des différentes conceptions sur l'immigration au Québec, il aurait été intéressant qu'on nous l'explique.

* Les italiques sont de l'auteur.

1. Henri Aubin, Paule Beaugrand-Champagne, Carole Beaulieu, Jean-V. Dufresne, Louis Falardeau, Guy Lamarche, Armande Saint-Jean, *Questions d'éthique: jusqu'où peuvent aller les journalistes?*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1991, 140 pages.

2. Denise Helly, *L'immigration, pour quoi faire?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, 215 pages.

Un **grand** frère, c'est un ami qui aide à grandir...
Faites la différence dans la vie d'un enfant...

Partagez quelques heures par semaine avec un jeune vivant avec un seul parent...

N'HÉSITEZ PLUS!

Devenez Grand Frère ou Grande Soeur en composant le:



842-9715

Les Grands Frères et Grandes Soeurs de Montréal inc.
3740, rue Berri, 3e étage
Montréal (Québec) H2L 4G9

Pas de blanc-seing pour l'école privée!

Jean-Claude Sabourin

Le débat éculé refait surface chaque année : l'école privée, institution de prestige où la qualité de l'éducation est supérieure à celle de l'école publique, repaire de brigands et de drogués, où les professeur-e-s et les élèves essaient de sauver leur peau. En faisant cette comparaison, sait-on au moins de quelle école privée l'on parle?

Si vous avez l'intention d'inciter vos jeunes à fréquenter l'école privée, assurez-vous de savoir ce qui se passe dans cet établissement. Toutes les écoles privées ne sont pas considérées de la même façon. Ainsi, la *Loi sur l'enseignement privé* distingue plusieurs catégories : les écoles «déclarées d'intérêt public» (DIP), celles «reconnues pour fins de subventions» (RFS) et les autres ne détenant qu'un permis, cette dernière catégorie comprenant des sous-classes comme les écoles d'enseignement professionnel ou d'enseignement de culture personnelle.

En ce qui concerne les deux premiers types d'établissements, il n'y a pas de danger de se tromper : ce sont des établissements respectés et respectables. Les titres DIP et RFS ne sont accordés qu'aux écoles qui ont démontré une véritable contribution au développement de l'enseignement au Québec. On en dénombre 72 sur le territoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

La distinction entre les écoles DIP et RFS tient principalement dans la facture que doit acquitter le client-e, car le gouvernement les subventionne différemment. Par exemple, pour une année au secondaire, vous ne devriez pas payer plus de 1 500 \$ dans une école DIP et pas plus de 2 100 \$ dans une école RFS. Ce maximum serait-il dépassé que l'école risquerait une réduction de la subvention gouvernementale.

UN PARENT AVERTI EN VAUT DEUX

Parmi les autres établissements scolaires privés, le choix est vaste et nébuleux, pour ne pas dire hasardeux. Les 66 écoles montréalaises ne détenant qu'un permis du ministère de l'Éducation couvrent un champ d'enseignement allant de l'électronique à la boucherie en passant par le développement neuro-intégré. Il faut donc faire preuve de prudence.

Premièrement, il est bon de s'assurer que l'hygiène et la sécurité du bâtiment où les cours se donnent respectent les normes. Cela peut sembler simpliste, mais l'on ne peut se fier uniquement au bureau du directeur pour juger du reste de l'école. On en a déjà vu, des toilettes garnies de moisissures et des pupitres chambranlants. Il faut également s'assurer que tous les professeur-e-s de l'école possèdent la qualification légale requise pour enseigner à un niveau donné. À cet égard, le laxisme de certains directeurs désireux

d'abaisser leur masse salariale pourrait vous surprendre.

Il importe en outre d'évaluer les méthodes pédagogiques utilisées à l'école. Même si officiellement le régime pédagogique s'applique à tous les établissements scolaires, il existe une disposition qui permet à une école d'emprunter d'autres voies. Si ces méthodes ne correspondent pas à vos besoins ou à votre vision des choses, il est évidemment préférable de laisser tomber.

Si toutes ces vérifications vous semblent satisfaisantes et que vous inscrivez votre enfant à l'école privée, vous devez signer un contrat où l'on doit retrouver le niveau, la durée, le mode d'enseignement ainsi que la somme totale exigée par l'établissement.

UN PERMIS PAYANT

Puisqu'on parle de coût, l'école ne détenant qu'un permis peut demander le montant qu'il lui plaira en échange de ses services. Parfois, les frais exigés sont présentés par tranches correspondant à autant de périodes d'enseignement. À première vue, la somme réclamée par période peut sembler dérisoire, mais encore faut-il connaître le nombre de périodes requises pour atteindre les objectifs d'un cours. Calculé de cette façon, le coût final d'un cours peut atteindre les quatre chiffres. Des écoles privées dont les profits se calculent en centaines de milliers de dollars, ça existe!

UNE CERTAINE PROTECTION

La *Loi sur l'enseignement privé* accorde cependant une certaine protection aux consommateurs. Ces derniers disposent d'une période de 10 jours pour annuler le contrat et obtenir un remboursement complet. Il faut toutefois que l'élève n'ait pas commencé à suivre les cours et que l'école ait été avisée par lettre recommandée. On peut aussi annuler le contrat à tout moment en payant les leçons effectivement reçues ainsi qu'une indemnité ne dépassant pas 20 % de la facture totale.

Enfin, il faut bien lire tous les documents que donne l'école. On évite ainsi de mauvaises surprises quant aux règlements de l'école, à la définition des «leçons effectivement reçues» et aux modalités de paiement. Les parents qui, après avoir payé quelques milliers de dollars, voient leur enfant exclu de l'école pour une absence de trop ou un

paie ment légèrement en retard perdent beaucoup d'enthousiasme à l'égard de l'école privée.

DES ENQUÊTEURS

Fait à noter, le gouvernement dispose d'enquêteurs pour s'assurer du bon fonctionnement des écoles privées. Leurs moyens restent cependant limités. Il ne faut donc pas hésiter à déposer une plainte à propos d'une école privée si l'on a une bonne raison de le faire. Il suffit de communiquer avec la Commission de l'enseignement privé, qui juge de la qualité des établissements privés et qui est aussi responsable du renouvellement des permis, ce qui inclut les catégories DIP et RFS. Chaque année, elle remet au gouvernement un rapport contenant ses commentaires sur chaque école privée du Québec, un rapport qui est d'ailleurs accessible au public.

Lorsque la Commission reçoit plusieurs plaintes concernant une même école, elle ouvre une enquête interne. Il n'y a enquête publique que si le problème en cause est énorme, comme pour l'école de l'«Ère du verseau» dans la désormais célèbre «cité écologique», où les classes ressemblaient à des camps d'endoctrinement.

Non, toutes les écoles privées ne visent pas nécessairement l'élévation des jeunes esprits par l'éducation. Entre les illuminés qui veulent faire de leurs élèves de futurs disciples et les magnats de l'enseignement pour qui éducation de qualité rime avec Volvo de l'année, dites-vous : «Pas de blanc-seing pour le privé.»

Pavillon Marie-Victorin

M e i l l e u r é c l a i r a g e

pour une sécurité accrue

Des travaux présentement en cours, dont la fin est prévue pour le 18 décembre, amélioreront sensiblement l'éclairage des parcs de stationnement du pavillon Marie-Victorin, ce qui contribuera à atténuer le sentiment d'insécurité qu'éprouvent plusieurs personnes, particulièrement des femmes, lorsqu'elles doivent s'aventurer dans ces lieux sombres, tard en soirée.

Dans une lettre datée du 7 octobre 1992 adressée à M. Michel Charbonneau, chef de division de la Direction des immeubles, le responsable du service des plaintes et de l'information de l'AGEEFEP, M. Christian Arseneault, faisait part du malaise que ressentaient plusieurs étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente lorsqu'elles

devaient regagner leur automobile dans les parcs de stationnement du pavillon Marie-Victorin donnant sur la rue Claude Champagne (sortie D-2), sur l'avenue du Mont-Royal (sortie D-3) et sur l'avenue Vincent-d'Indy (sortie B-2).

Soulignant l'insuffisance de l'éclairage dans ces trois parcs de stationnement, M. Arseneault informait M. Charbonneau qu'une pétition sur cette question circulait parmi les membres de l'AGEEFEP et il demandait évidemment que la situation soit corrigée.

Le 28 du même mois, toujours par lettre, M. Charbonneau rappelait que l'Université avait mis en branle, en juillet 1991, un projet destiné à améliorer la sécurité de bon nombre d'entrées et de sorties de plusieurs

édifices du campus, entre autres par l'installation d'un système d'éclairage au mercure et au sodium à haute pression.

En ce qui concerne plus particulièrement le pavillon Marie-Victorin, des travaux de cette nature ont été entrepris au début du mois de novembre et, comme nous l'avons noté précédemment, ils seront terminés avant Noël.

Cela dit, la pétition des membres de l'AGEEFEP n'en suit pas moins son cours et, au début de novembre, elle comptait environ 500 signatures. Cette initiative n'a rien perdu de sa pertinence puisque les signataires sont invitées à donner leurs commentaires sur tous les secteurs du campus qui posent un problème de sécurité.

L'IQCE :

Une réussite du mouvement étudiant



Fruit de la collaboration de quatre associations étudiantes nationales, l'Institut québécois des colloques étudiants (IQCE), qui a maintenant deux ans d'existence, constitue probablement une des plus belles réussites du mouvement étudiant québécois au cours des dernières années.

Les quatre associations qui ont uni leurs efforts pour créer l'IQCE sont la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), le Regroupement des associations des cycles supérieurs du Québec (RASCQ) et la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP).

En octobre, l'Institut tenait son deuxième colloque annuel sous le thème «La contribution du collège à l'enseignement supérieur» (voir texte en pages 28 et 29) et il profitait de l'occasion pour lancer les actes du colloque tenu l'année précédente, qui avait cette fois pour thème «L'enseignement postsecondaire dans le Québec de demain».

L'organisation d'un colloque annuel portant sur un aspect particulier de l'éducation ou de la vie étudiante constitue la principale activité de l'IQCE. La qualité et la diversité des intervenant-e-s qui ont accepté de participer aux deux premiers colloques procurent aux étudiant-e-s une information approfondie sur les enjeux fondamentaux de l'éducation.

L'IQCE est évidemment une organisation sans but lucratif dont le conseil d'administration est composé de délégué-e-s des quatre associations sus mentionnées. Sur la photo, de gauche à droite, M. Eugénio Bolongaro, directeur et ex-président du RASCQ; M. Frédéric Lapointe, directeur président de la FECQ; M. Serge Charlebois, directeur et président de la FEUQ; M^{me} Ghislaine Brunelle, adjointe au directeur général; M. Mario Durante, directeur et président de la FAEUQEP; M. Cédric Pautel, directeur général ainsi que M. Robert Martin, administrateur délégué et vice-président de la FAEUQEP.

Besoin de bénévoles!

Nous recherchons particulièrement des étudiants et des étudiantes en toxicomanie, gérontologie et autres sciences humaines.

Une heure par semaine pour aider une personne âgée à retrouver une meilleure qualité de vie, un meilleur fonctionnement et sa dignité.

Vivre une expérience enrichissante dans le cadre du programme

Groupe Harmonie

Pour plus de détails, communiquer avec

Lise Therrien

ou

Roger Barbeau

au

932-2616

À noter que des stages crédités sont disponibles

Conseil de direction élargi

L'AGEEFEP fait le point

Les 16 membres du conseil de direction et une quarantaine de représentant-e-s de certificats se sont réunis le 22 novembre dernier dans le cadre du 4e Conseil de direction élargi de l'AGEEFEP, qui constitue l'instance souveraine de l'Association entre les congrès. Ces derniers se tiennent tous les deux ans.

Ce texte ayant été écrit avant la tenue de l'événement, il est évidemment impossible de connaître la nature des résolutions adoptées. On sait cependant avec certitude que les participant-e-s ont eu l'occasion de faire le point sur tous les dossiers fondamentaux de l'AGEEFEP : les finances, les affaires étudiantes, les affaires académiques et les services aux étudiants.

Dans ce dernier cas, les services aux étudiants, l'aspect le plus important concerne les tractations en cours entre l'AGEEFEP et la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) afin de conclure une entente pour réclamer conjointement une étude approfondie sur les SAE, qui n'ont connu que peu de modifications depuis les années soixante même si les besoins de la clientèle qui fréquente aujourd'hui l'établissement ont beaucoup changé depuis cette époque.

Dans les affaires étudiantes, la dernière année s'est caractérisée par une nette consolidation des liens entre l'Association et les autres composantes du

mouvement étudiant québécois. L'AGEEFEP participe aussi étroitement aux activités d'organismes qui s'intéressent plus particulièrement à l'éducation permanente. On pense ici en particulier à l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) et à l'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF).

Enfin, en ce qui concerne les affaires académiques, le Conseil a pris connaissance des derniers développements dans différents dossiers : la reconnaissance des acquis expérimentiels, la révision des programmes de certificats et la présence étudiante dans les différents conseils de programme.

Conseil régional de Québec

Une fructueuse tournée des classes

Question de nouer des contacts plus étroits avec les membres mais aussi de faire élire des représentant-e-s étudiants, les membres du comité exécutif du Conseil régional de l'AGEEFEP à Québec (CRQ) ont procédé cet automne à une tournée des classes de la FEP dans la Vieille Capitale.

L'opération était supervisée par le responsable des affaires académiques, M. Michel Fiset, et elle a été couronnée de succès puisque huit représentant-e-s de classe ont été élus.

Malgré des moyens modestes, les choses vont rondement à Québec. Ainsi, c'est le CRQ qui est responsable du groupe de Gestion des services de santé I à Rimouski, où la FEP vient d'ouvrir ce certificat. Un deuxième programme, celui de Santé et Sécurité du travail, sera offert à compter de janvier. Également en janvier, mais cette fois à Québec, il y aura l'ouverture du Certificat en santé mentale. De plus, le CRQ espère toujours que la FEP décidera d'offrir à Québec le Certificat en relations industrielles II.

Au chapitre des services, notons que les membres du Conseil régional de Québec peuvent maintenant faire des photocopies (0,05 \$ la copie) au local de leur association (420 A).

Enfin, mille excuses à nos membres de Québec qui, en septembre, n'ont pas reçu par la poste leur agenda et leur numéro de *Cité éducative*. Il y a là un mystère du système postal que nous n'étions pas parvenus à éclaircir au moment d'écrire ces lignes. Encore là, ce sont les membres du comité exécutif du CRQ qui ont solutionné le problème en procédant eux-mêmes à la distribution des pièces manquantes. Nous les en remercions.

L'Association générale des étudiantes et étudiants
de la Faculté de l'éducation permanente de
L'Université de Montréal à Québec

À tous les travailleurs intéressés
par une réorientation de carrière
ou un perfectionnement.

L' A.G.E.E.F.E.P. vous invite à vous
inscrire à l'un des programmes
offerts à Québec par la faculté
de l'éducation permanente de
l'Université de Montréal à Québec.

pour information:
(418) 688-6014

GESTION DES SERVICES DE SANTÉ I ET II

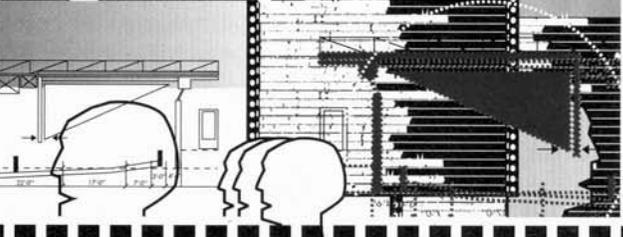
S'adresse aux personnes oeuvrant
dans le milieu hospitalier ou
autres secteurs d'activités
connexes.

RELATIONS INDUSTRIELLES I

À ceux oeuvrant
dans la gestion de personnel,
négociations collectives etc...

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

S'adresse aux personnes
intéressées par la santé
et la sécurité du travail.



A GEEFEP en bref

STATIONNEMENT : 6 \$ ET NON 8 \$

Il s'en est fallu de peu que le coût du stationnement pour les étudiant-e-s qui suivent des cours le soir à l'Université de Montréal soit porté de 6 \$ à 8 \$. En effet, telle était l'intention de la direction de l'Université, qui justifiait cette hausse pour financer la construction d'un nouveau parc de stationnement étagé près de l'École Polytechnique. Une coalition composée de la FAECUM, de l'AGEEFEP et des syndicats des employé-e-s de l'Université s'est cependant opposée à cette augmentation des tarifs et elle a obtenu gain de cause. Entre autres, la coalition a rappelé que la réalisation du nouveau parc

de stationnement a été reportée à plus tard; elle a aussi invoqué qu'il était injuste que les étudiant-e-s de soir, qui viennent à l'Université pour une période maximale de trois heures, acquittent le même tarif que les usagers de jour, dont beaucoup occupent une place toute la journée. Le problème étant appelé à revenir sur le tapis un jour ou l'autre, la coalition a demandé à être reconnue comme un comité consultatif du comité exécutif de l'Université sur toute la question du stationnement. Enfin, notons que la coalition s'intéresse à d'autres dossiers, notamment, celui du harcèlement sexuel.

DES CONDISEIPLES À RIMOUSKI

À titre de responsable des étudiant-e-s hors campus, le secrétaire général de l'AGEEFEP, M. Denis Sylvain, s'est rendu cet automne à Rimouski, où la Faculté vient d'ouvrir un Certificat en gestion des services de santé I; un deuxième groupe, celui-là en Santé et Sécurité du travail, s'ajoutera en janvier. Le but de la rencontre était fort simple : rappeler à ces étudiant-e-s que, malgré leur éloignement de la Métropole, ils sont membres à part entière d'une association étudiante qui peut leur rendre de grands services. Au cours de cette rencontre, a indiqué M. Sylvain, il a beaucoup été question des difficultés qu'ont éprouvées des étudiant-e-s à se faire recon-

naître des équivalences par l'Université de Montréal pour des cours qu'ils ont suivis à l'Université du Québec à Rimouski. Tiens, tiens! ce n'était certainement pas la première fois que l'Association entendait de telles doléances! Dans sa politique de reconnaissance des acquis, l'AGEEFEP déplore d'ailleurs le byzantinisme des politiques universitaires en cette matière. Tout cela pour dire que les autres groupes hors-campus ont tout intérêt à rencontrer un représentant-e de leur association étudiante. Ce n'est pas compliqué : vous vous élisez un représentant-e de classe et il communique avec M. Sylvain au numéro 1-800-563-3678.

UN NOUVEAU RECTEUR

M. Gilles Cloutier n'ayant pas sollicité un renouvellement de mandat, la procédure de nomination d'un nouveau recteur est en cours depuis quelques mois. L'AGEEFEP a bien sûr utilisé les deux votes dont elle dispose à l'Assemblée universitaire, qui est traditionnellement invitée à faire connaître au comité de nomination sa préférence quant à la personne la plus apte à diriger l'U. de M. De plus, l'Association déposera au comité de consultation un document où elle rappelle l'importance de l'éducation permanente dans le monde

d'aujourd'hui, une nécessité qu'elle a mise en parallèle avec l'énoncé de mission et de priorités institutionnelles intitulé *L'Université de Montréal vers l'an 2000*. L'AGEEFEP a particulièrement insisté sur une revendication qu'elle défend depuis plusieurs années : la création d'un Baccalauréat avec appellation pour les étudiant-e-s de l'éducation permanente qui suivent trois certificats dans un même champ d'étude. Ce nouveau baccalauréat, rappelle l'Association, refléterait plus fidèlement la nature des études effectuées à la FEP.

SERVICES ALIMENTAIRES : DES PROGRÈS

C'est décidément le trimestre des bonnes nouvelles : en matière de services alimentaires, l'AGEEFEP note également une nette amélioration depuis septembre dernier. La société Sodexho, le nouveau concessionnaire alimentaire sur le campus, a accepté de participer à un comité conjoint réunissant également des représentant-e-s de la FEP et de l'AGEEFEP afin de trouver le moyen de mieux desservir la clientèle qui fréquente l'Université le soir

et la fin de semaine. Dans le passé, l'Association avait invariablement observé que, à la première semaine de cours, les comptoirs satellistes étaient fermés et les machines distributrices à peu près vides. Tel n'était pas le cas à la dernière rentrée : dès le premier jour, ces services ont fonctionné adéquatement. Cela dit, la vigilance s'impose et, si vous notez des problèmes, faites-le savoir à votre association en composant le 842-3678.

CHAUFFAGE ET CLIMATISATION : INDIGNATION

Il est bien connu que les services publics et parapublics tentent par tous les moyens de réduire leurs dépenses, mais cela donne parfois lieu à des décisions douteuses. Ainsi, l'Université de Montréal, pour réduire ses dépenses en énergie, a-t-elle décidé de couper le chauffage et la climatisation dans les pavillons le soir et la fin de semaine... au moment où la

plupart des étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente suivent leurs cours. On ne s'étonne donc pas que les représentant-e-s de l'AGEEFEP à l'Assemblée universitaire aient fait part de leur indignation en rappelant que des locaux adéquatement chauffés et climatisés sont indispensables à la qualité de l'enseignement, par ailleurs si chère à l'Université.

UNE LIGNE «800»

Particulièrement à l'intention de ses membres qui habitent hors de la région montréalaise, l'AGEEFEP dispose depuis peu d'une ligne téléphonique «800».

Les étudiant-e-s hors campus peuvent donc communiquer sans frais avec leur association en composant le numéro suivant : 1-800-563-3678.

LA BRUNANTE, C'EST À VOUS

Une fringale vous tenaille? Vous avez envie d'un café bien tassé? Vous voulez relire vos notes dans un lieu moins drabe qu'un corridor ou une cafétéria? À la fin du cours, vous vous demandez où aller prendre un verre avec des ami-e-s? Alors, courez à La Brunante, le café-bar de l'AGEEFEP, qui est situé au local 2326 du pavillon 3200 Jean-Brillant. Invoquant que les lieux de regroupement autres que les classes favorisent les échanges et le sentiment d'appartenance,

l'AGEEFEP a revendiqué pendant des années la création d'un point de rencontre pour la clientèle de l'éducation permanente mais aussi pour toute la communauté universitaire. La Brunante a ouvert ses portes l'an dernier; c'est cependant cette année qu'elle a véritablement pris son envol. Alors, profitez-en, cela vous appartient! La Brunante est ouverte à compter de 15 h la semaine et de 8 h la fin de semaine. Dans ce dernier cas, on sert le petit déjeuner.

UN ŒIL SUR LA LOI 32

Tout au long de l'année, l'Association suivra de près le processus devant amener l'Assemblée Nationale à amender la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves et d'étudiants* (loi 32). Parmi les amendements prévus — que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science aurait acceptés en principe —, le plus substantiel consisterait à reconnaître trois catégories distinctes d'étudiant-e-s dans les universités québécoises — le 1^{er} cycle, les études supérieures et l'éducation permanente —, ce qui autoriserait chacune de ces

trois clientèles à se regrouper dans des associations distinctes. Dans sa forme actuelle, la loi 32 oblige les étudiant-e-s à se regrouper par faculté, par département ou par programme si bien que, dans plusieurs universités, les étudiant-e-s de l'éducation permanente et des cycles supérieurs sont noyés dans les associations du 1^{er} cycle. Le dossier de la loi 32 est piloté par la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), dont l'AGEEFEP est membre. À noter que, dans sa propre structure, la FEUQ reconnaît l'existence de ces trois catégories d'étudiant-e-s.

DROITS DE SCOLARITÉ : UN AVIS À LA MINISTRE

À titre de membre de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), l'AGEEFEP a participé à la rédaction d'un avis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, M^{me} Lucienne Robillard, à propos des droits de scolarité. Ce document rappelle à la ministre qu'elle a trahi sa promesse de limiter la hausse des droits de scolarité pour 1992-1993 à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC). La hausse décrétée — 6 % — était au départ supérieure à l'inflation, mais la ministre ne s'est pas arrêtée là puisqu'elle

a également autorisé les universités à dé plafonner le nombre maximum de crédits qu'elles étaient auparavant autorisées à facturer dans un même trimestre. De la sorte, la hausse des droits de scolarité a été en réalité de 16 %, ce que le mouvement étudiant considère inacceptable. Une pétition a donc été mise en branle pour protester contre la décision ministérielle et les gens intéressés à la signer peuvent le faire au café-bar La Brunante (Pavillon Jean-Brillant, local 2326) ou encore à l'AGEEFEP (265, avenue Mont-Royal ouest, 2^e étage).

Suite page 38

500 \$ POUR UN BAC

Même si elle offre de nombreux programmes de certificats, l'Université McGill refuse de donner un baccalauréat à ses étudiant-e-s qui ont terminé trois certificats et cela, contrairement à plusieurs autres universités, dont l'UQAM et l'U. de M. Aussi l'AGEEFEP appuie-t-elle sans réserve la McGill Association of Continuing Education Students (MACES) — avec qui elle est partenaire au sein de la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP) —, qui

revendique pour ses membres les mêmes droits que la majorité des étudiant-e-s québécois. Cet automne, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a annoncé que les universités toucheront dorénavant une somme de 500 \$ pour chacun des baccalauréats qu'elles décerneront, une mesure de soutien aux politiques de persévérance aux études. Même s'il ne s'agit pas là de l'argument majeur, voilà une raison supplémentaire pour l'Université McGill de réviser sa politique à l'égard du bac par cumul de certificats.

UN COMITÉ DES ACTIVITÉS SOCIALES

De leur propre initiative, des membres de l'Association ont créé l'an dernier le Comité des activités sociales de l'AGEEFEP (CASA), qui compte à son actif quelques réalisations : un lave-o-thon destiné à recueillir des fonds, l'organisation d'une sortie à la cabane à sucre le printemps dernier et du party de fin de session en avril. CASA invite à nouveau les membres de l'Association au party de fin de session le 17 décembre prochain, au

café-bar La Brunante (local 2326 du pavillon Jean-Brillant). L'organisation peut également venir en aide aux étudiant-e-s qui désirent organiser leur propre party de classe ou de certificat, ou toute autre activité. Le CASA souhaite enfin augmenter son effectif en recrutant de nouveaux membres. Pour en savoir davantage sur l'un ou l'autre de ces sujets, prière de communiquer avec M. Laurent Spiriti au numéro 842-3678.

LE DICTIONNAIRE DE CRIMINOLOGIE

Entrepris il y a environ deux ans par un groupe d'étudiant-e-s en criminologie, soutenu depuis le départ par l'AGEEFEP, le projet de

confection d'un dictionnaire de la criminologie se porte fort bien et a connu récemment d'intéressants développements. Entre autres, le

ministère fédéral de la Justice a confirmé qu'il verserait une subvention de 10 000 \$ et le Barreau du Québec, qui a été saisi d'une demande d'aide financière, aurait manifesté un intérêt certain. Plus important encore, les éditeurs qui ont été contactés n'ont pas tardé à mettre sur la table des offres de contrats. Rappelons également que bon nombre de professeur-e-s collaborent au

projet en vérifiant les sources et les définitions fournies par les étudiant-e-s. Cette étape est particulièrement délicate en raison de l'existence, en criminologie, de deux écoles de pensée radicalement opposées, qui prêtent des sens différents aux mots et aux concepts; dans de nombreux cas, le dictionnaire rendra d'ailleurs compte de ces distinctions.

LOCAUX : NETTE AMÉLIORATION

Dans le passé, les étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente vivaient souvent un cauchemar au début de chaque trimestre en raison des nombreux changements de locaux qui étaient effectués à la dernière minute, la plupart du temps sans qu'ils aient été avisés. L'AGEEFEP a reçu d'innombrables plaintes à ce sujet dans le passé et elle a multiplié les pressions pour corriger cette anomalie. Une entente intervenue entre la FEP et la Direction des immeubles a contribué à

régler ce problème si on en juge par la rentrée de l'automne 1992. D'une part, la plupart des cours sont maintenant dispensés à compter de 19 h — les étudiant-e-s se plaignaient des cours qui débutaient à 19 h 30, une heure jugée trop tardive; d'autre part, les étudiant-e-s de la FEP sont majoritairement concentrés dans deux pavillons, le Pavillon principal et le Pavillon Jean-Brillant. De plus, lorsqu'il y a un changement de local, les étudiant-e-s sont maintenant avisés par téléphone.

L'ACCÈS AUX MICRO-ORDINATEURS

Pour les étudiant-e-s qui ne possèdent pas de micro-ordinateur, quelles sont les possibilités d'avoir accès à ceux de l'Université de Montréal? Pour le savoir, des membres du Conseil de direction de l'AGEEFEP sont sur le point de terminer un sondage téléphonique auprès d'étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente pour connaître leurs besoins en

cette matière; simultanément, on a frappé à la porte de plusieurs facultés et services de l'U. de M. pour s'enquérir de la disponibilité des nombreuses salles de micro-ordinateurs qui parsèment le campus. Au moment d'écrire ces lignes, l'étude était très avancée et on aura sans doute l'occasion d'en parler davantage dans le prochain numéro de *Cité éducative*.



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

SANTÉ

Planification et contrôle budgétaire

PUBLICITÉ

Choix et utilisation des médias

GÉRONTOLOGIE

Introduction à la gérontologie

Intervention auprès des personnes âgées
atteintes de déficits cognitifs

TOXICOMANIES

Contextes d'utilisation des psychotropes

Effets physiologiques des psychotropes

Prévention des toxicomanies :
aspects théoriques

ARCHITECTURE ET URBANISME

Histoire des formes urbaines

Montréal en évolution

MUSIQUE

Sources de la musique occidentale

COURS CRÉDITÉS

DATES D'INSCRIPTION :
AUTOMNE : 10 AOÛT
HIVER : 10 DÉCEMBRE

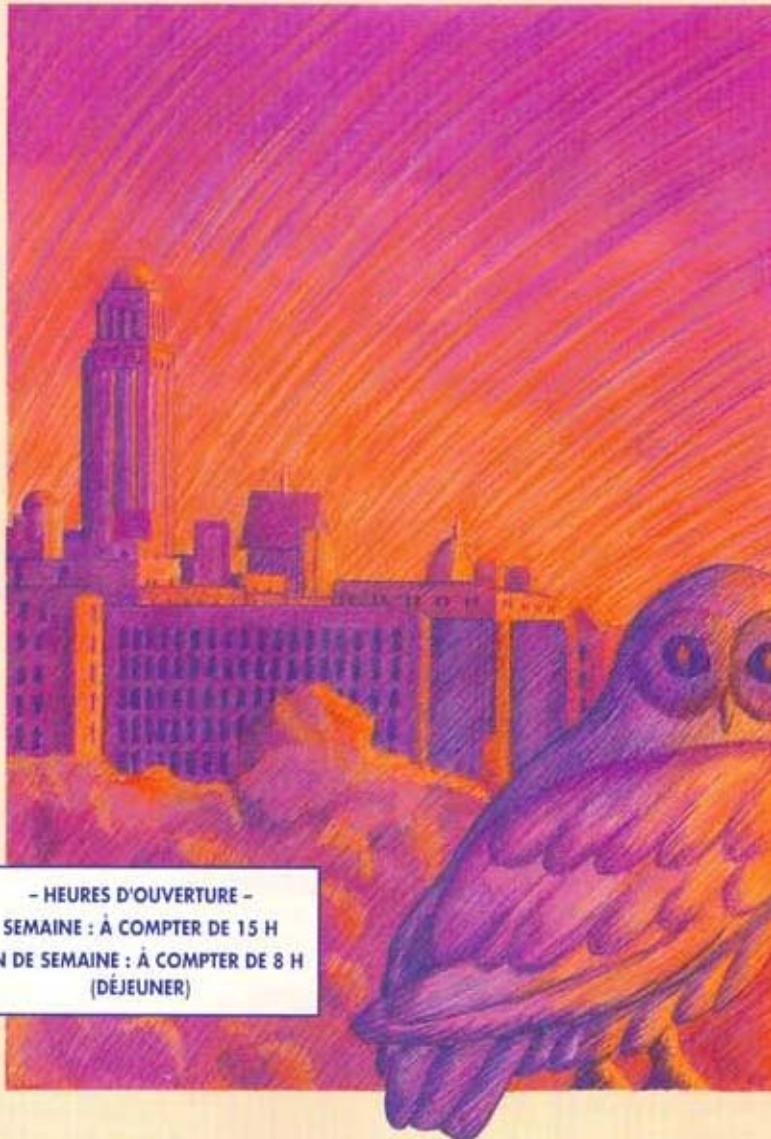
RENSEIGNEMENTS :
Faculté de l'éducation permanente
3744, rue Jean-Brillant
Métro Côte-des-Neiges
Montréal : (514) 343-6090
Extérieur : 1-800-363-8876

LE PERFECTIONNEMENT TÉLÉVISÉ



CAFÉ • BAR

La Brunante



- HEURES D'OUVERTURE -
SEMAINE : À COMPTER DE 15 H
FIN DE SEMAINE : À COMPTER DE 8 H
(DÉJEUNER)

BIÈRES PRESSION ET IMPORTÉES, CAFÉS, TISANES
SPÉCIAUX TOUS LES MOIS
CAFÉ BAR LA BRUNANTE, PAVILLON JEAN-BRILLANT, 2^e ÉTAGE, LOCAL 2326